

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 14 Novembre 2014 - 21 Muharam 1436 - N° 780 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-EGYPTE

**M. Sellal reçu par le président égyptien**

Page 24



ONU  
**Le rôle de l'Algérie est «vital» dans la résolution du dossier libyen**

«Le rôle de l'Algérie est vital dans la résolution du dossier libyen en raison de sa position qui privilégie le dialogue politique soutenu par les Nations-Unies et la communauté internationale. L'Algérie est contre une confrontation entre les différents acteurs libyens et contre une intervention militaire étrangère», a relevé M. Leon, envoyé spécial des Nations unies dans une déclaration à la presse.

Page 14

PRISE EN CHARGE DES ASPIRATIONS DES CITOYENS

## Un programme **NON STOP**

Valid. B

La décision du gouvernement de mettre en place les mécanismes nécessaires devant permettre une participation plus efficace du citoyen à la gestion des affaires de sa collectivité locale, traduit la volonté et la détermination de l'exécutif à mieux prendre en charge les aspirations et les attentes de la population et ce, conformément aux orientations données en ce sens par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Page 3



INVESTISSEMENTS  
À L'ÉTRANGER  
**Les conditions de transfert de capitaux publiées au JO**

Page 24

TRANSPORT

**Fin de la grève des conducteurs de trains, reprise du trafic ferroviaire**

Page 5

ENERGIE

**Prospection d'hydrocarbures dans 4 wilayas de l'Est**

Page 3

MDN

**Lutte contre la contrebande : 2 personnes arrêtées à Djane**

Page 24

S A N T É

**LE GRAS**  
C'est bon pour les enfants

Pages 12-13

S O C I É T É

UN SEMI-REMORQUE SE RENVERSE SUR UN BUS DE TRANSPORT ENTRE GUÉ DE CONSTANTINE ET BARAKI

**31 blessés**



ALGER

**IL TUE SA FEMME  
15 ans de réclusion criminelle**

Page 8

## Météo



### Régions Nord : 24° à Alger

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera peu agitée à agitée.

### Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.

Les températures maximales varieront entre 20°C et 24°C avec des pics de 35°C vers Illizi et l'Extrême sud.

Les vents seront faibles.

## SANTÉ

### Boudiaf demain à Saïda



Le ministre de la Santé et de la Réforme Hospitalière, M. Mohamed Boudiaf, effectuera demain samedi 15 novembre 2014, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Saïda.

### CE MATIN À 10H30

### Rencontre ANR-FFS

Dans le cadre de la conférence nationale du consensus, le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), recevra ce matin à 10h30 au siège national du parti, une délégation du Front des forces socialistes.



### DEMAIN À L'HÔTEL RIADH 6<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national du MPA



La 6<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national du Mouvement populaire algérien (MPA), aura lieu demain samedi 15 novembre à 9h, à la salle des conférences de l'hôtel El Riadh, Sidi Fredj, Alger.



### DEMAIN À L'ESAA

### 2<sup>e</sup> Forum de l'Enseignement supérieur



Suite au premier succès du Forum de l'Enseignement supérieur organisé en 2013, l'Institut français d'Algérie, le lycée international Alexandre Dumas et l'Ecole supérieure algérienne des affaires organisent demain samedi 15 novembre à l'Esaa sise au Pains Maritimes, Alger, la deuxième édition du Forum de l'Enseignement supérieur.

### DEMAIN AU COMPLEXE SPORTIF AHMED GHERMOUL. Journée scientifique sur le diabète

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale du diabète, l'association des diabétiques de la wilaya d'Alger, organise demain samedi 15 novembre, une journée scientifique au complexe sportif Ahmed Ghermoul.

	Max	Min
Alger	24°	17°
Oran	24°	17°
Annaba	23°	13°
Béjaïa	24°	17°
Tamanrasset	30°	13°

## Horaires des prières

Vendredi 21 Moharram 1436

Fajr	05:44
Dohr	12:33
Asr	15:23
Maghreb	17:50
Isha	19:11



### ESPLANADE DE RYADH EL FETH Salon sur : «Les Tic au service de la sécurité du citoyen»



Sous le slogan «Les Tic au service de la sécurité du citoyen», la Direction générale de la Sécurité nationale co-organise avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'Information, l'esplanade de Ryadh El feth.

formation et de la Communication, jusqu'au 15 novembre, un salon sur les Technologies de l'information et de la Communication, à l'esplanade de Ryadh El feth.

### DEMAIN AU PALAIS DES EXPOSITIONS Conférence du ministre des Travaux publics

En prévision de l'organisation du Salon international des Travaux Publics, le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Kadi, animera une conférence de presse demain samedi 15 novembre à 9h45 au Palais des Expositions Pins Maritimes, Alger.



### DIMANCHE À L'OCC

### Présentation des maquettes de la nouvelle maison des fédérations



Le ministre des Sports, M. Mohammed Tahmi, présidera dimanche 16 novembre 2014 à la salle de conférences du stade du 5 juillet (OCC) à 10h30, la cérémonie de présentation des maquettes de la nouvelle Maison des Fédérations et du projet d'extension de Centre National de Médecine Sportive.

## FLN

### Réunion demain des secrétaires des mouhafadas



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, présidera demain samedi 15 novembre à 10h30 au siège du parti à Hydra, la réunion des secrétaires de mouhafadas.

### MARDI 18 NOVEMBRE À L'HÔTEL EL DJAZAÏR

### Conférence du P-DG de CAARAMA Assurances

Le président directeur général de la compagnie Caarama Assurance, M. Mokhtar Nouari, animera une conférence de presse sous le thème «innovation produits et modernisation de la gestion pour une meilleure satisfaction de la clientèle», mardi 18 novembre à partir de 9h à l'hôtel El Djazaïr.



### DEMAIN AU THÉÂTRE DE VERDURE Concert gnaoui



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain samedi 15 novembre à 15h à l'espace Club El Anka au complexe culturel Laâdi Flici (2, boulevard Frantz Fanon-Théâtre de Verdure, Alger), un concert de musique gnaoui avec le groupe "Ouled Houssa".

## PRISE EN CHARGE DES ASPIRATIONS DES CITOYENS

# Toute la détermination du gouvernement

La décision du gouvernement de mettre en place les mécanismes nécessaires devant permettre une participation plus efficace du citoyen à la gestion des affaires de sa collectivité locale, traduit la volonté et la détermination de l'exécutif à mieux prendre en charge les aspirations et les attentes de la population et ce, conformément aux orientations données en ce sens par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

### Wallid B

C'est dans cette optique que le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a souligné la nécessité de trouver des mécanismes et des dispositifs qui permettent aux citoyens de participer à la gestion des affaires de leurs communes et wilayas conformément à la Constitution et aux lois.

La réglementation en vigueur a accordé une importance majeure à la démocratie participative en la consacrant dans la Constitution et les différentes lois, a précisé le ministre, estimant que le moment était venu pour trouver des mécanismes et des dispositifs qui permettent d'appliquer les textes de loi consacrant le droit du citoyen de participer à la prise de décision au niveau local.

Il existe plus de cinq articles clairs en ce sens dans les codes communal et de wilaya dont celui relatif au droit du citoyen d'assister aux délibérations des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) et la participation du citoyen à la gestion des affaires de sa commune est stipulée dans les lois mais n'est pas appliquée « faute de mécanismes appropriés », selon M. Belaïz.

Rappelant que le président de la République avait instruit le gouvernement de promouvoir la démocratie participative et de trouver des mécanismes à cet effet, le ministre a indiqué qu'il s'agit d'un axe majeur du plan d'action du gouvernement



adopté par le parlement. Partant de constats réels à travers différents événements enregistrés dans les communes du pays, le ministre de l'Intérieur a insisté sur le renforcement des prérogatives des présidents des Assemblées communales qui manquent actuellement d'éléments de réponse lorsqu'il est impossible de satisfaire les revendications des habitants.

De ce fait, il est question d'ouvrir les Conseils consultatifs aux compétences scientifiques et économiques, en plus des représentants de jeunes et de la femme, afin de recueillir le maximum d'informations inspirées de la réalité que vit le citoyen et proposer, ainsi, les solutions pratiques aux décideurs. Ceci, d'autant qu'une bonne gestion locale qui se construit sur la concertation, ne peut être instaurée qu'à l'aide d'une bonne communication qui touche à la fois le maximum des habitants lorsqu'il s'agira, à titre d'exemple, du lancement de projet de développement et l'explication, aux citoyens, de leur utilité publique.

Ainsi, la concrétisation de la démocratie participative doit être conforme aux spécificités locales, ce qui permettra une large participation citoyenne à la vie politique et socio-économique de la collectivité.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que la société civile a un rôle important dans la gestion participative, d'où la nécessité de lui accorder de l'intérêt et faire d'elle un investissement de l'Etat en matière de

prise en charge des affaires publiques. Pour ce faire, il est nécessaire de mieux définir le concept de la démocratie participative pour avancer dans le débat lors des ateliers destinés à la mise en place des mécanismes de gestion locale et, par la même, l'amélioration de la gouvernance locale.

Le rôle du citoyen ne se limite pas seulement à prendre son avis lors de la préparation des projets locaux mais le même citoyen doit être impliqué dans le suivi de la réalisation des plans de développement.

La mission des représentants de l'administration sera à la fois plus importante et plus facile pour veiller à l'application des lois, avait soutenu le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de ses sorties dans les wilayas du pays.

Sur un autre plan, le premier ministre a relevé que l'Algérie a enregistré d'importantes avancées, mais elle a connu plusieurs difficultés et il est temps de corriger les questions liées à la gestion des affaires locales, d'où la nécessité aujourd'hui de définir les carences qui persistent au niveau local en vue d'une prise en charge idoine des doléances des populations.

Il avait, en outre, évoqué le dossier relatif à la réhabilitation du service public, mettant en exergue à ce propos l'importance des cadres de l'administration locale dans ce domaine.

L'administrateur, dira-t-il, doit prendre conscience qu'il est au service du citoyen. Il s'agit de faciliter le quotidien de ce dernier, avait-il martelé.

## CONSTITUTION

### Portes ouvertes sur le Conseil Constitutionnel au profit des étudiants des facultés de Droit et des sciences politiques

Le Centre d'études et de recherches constitutionnelles relevant du Conseil Constitutionnel a organisé, jeudi, des portes ouvertes sur le Conseil au profit des étudiants en post-graduation des facultés de Droit et des sciences politiques dans le cadre de la célébration du 25ème anniversaire de la création du Conseil constitutionnel. Ces portes ouvertes sont organisées au profit des étudiants des facultés de Droit aux universités d'Alger, de Tamanrasset, de Laghouat, de Chlef, de Khemis Miliana et d'Oran, outre les étudiants de l'Ecole supérieure des sciences politiques (ESSP).

Après avoir visité les différents services du Conseil Constitutionnel, les étudiants ont été reçus par le président du Conseil, Mourad Medelci, qui leur a exprimé «sa fierté d'accueillir les représentants de la jeunesse algérienne dans son institution.

Le Conseil Constitutionnel qui célèbre le 25ème anniversaire de sa création «s'ouvre aux autres notamment aux étudiants qui ont des points d'intérêt commun avec le Conseil», a-t-il estimé.

Le programme de cette manifestation comprend notamment une communication animée par le membre du Conseil Constitutionnel, Brahim Boutkhil, qui a souligné que le législateur algérien avait établi le contrôle de constitutionnalité, juste après l'indépendance, dans la Constitution de 1963 et l'a sacrifié dans la Constitution de 1976. Le contrôle de constitutionnalité a connu une importante mutation dans la Constitution de 1989 qui inclut la création du Conseil Constitutionnel.

La Constitution de 1996 avait décidé de relever le nombre des membres du Conseil de 7 à 9, après la création de la chambre haute du parlement (Conseil de la Nation).

L'intervenant a passé en revue les prérogatives et missions du Conseil Constitutionnel dont «de contrôle et l'adoption des lois en toute neutralité et objectivité». Le prochain projet de révision constitutionnelle, décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «prévoit des propositions portant sur l'élargissement de la saisine du Conseil Constitutionnel au Premier ministre, aux membres du Conseil de la nation et aux députés».

## DJELFA

### 513 petites et moyennes entreprises créées en 9 mois

Taoura, Drea, Sidi-Fradj, Heddada, Merahna, Lekhdara, Ouled Driss et Oulilène, a précisé M. Seghiri.

Un forage avait déjà été foncé près de la localité de Khemissa, dans la commune de Sedrata tandis qu'un second vient d'être lancé dans la région de Bettoum, dans la commune de Taoura, par l'Entreprise nationale des travaux pétroliers, a indiqué le directeur de l'Energie, soulignant que les résultats

de ces actions seront «communiqués par Sonatrach».

En cas de résultats concluants, la découverte et l'exploitation d'hydrocarbures impactera «profondément et durablement» le développement socio-économique des localités concernées et, par ricochet, de l'ensemble des wilaya concernées, affirmé M. Seghiri.



## ENERGIE

### Opérations de prospection d'hydrocarbures dans 4 wilayas de l'Est

Des opérations de prospection d'hydrocarbures ont été entamées dans les wilayas de Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Tebessa et Guelma, a indiqué jeudi à l'APS le directeur de l'Energie de Souk Ahras, Boumediene Seghiri.

Une base de vie communale a été installée par l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO, filiale de Sonatrach) et la société chinoise SINOPEC (China Petroleum and Chemical Corporation) a été installée dans la commune d'Oum Laâdhâim (Souk Ahras) dans le cadre de cette opération, selon le même responsable.

Dans la wilaya de Souk Ahras, les travaux d'exploration seront effectués dans les communes d'Oued Kebrit,

plus de 500 (513) petites et moyennes entreprises (PME), ayant généré quelque 1843 emplois, ont été créées dans la wilaya de Djelfa entre janvier et septembre 2014, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Par créneau d'activités, l'agroalimentaire vient en tête de liste des secteurs investis, avec 186 PME créées, ayant généré 1229 emplois, suivie par celui des travaux publics (152 unités) avec 394 postes d'emploi créés.

Le commerce, les services, l'agroalimentaire sont les autres secteurs investis par ces PME.

Entre 1999 et 2014, la wilaya de Djelfa a enregistré la création de 6454 PME, avec un total de 21.612 emplois générés. La part léonine en la matière revient au secteur du bâtiment et des travaux publics avec 3770 PME créées, et 11.291 emplois générés.

APS

## COLLECTIVITÉS LOCALES

### L'état de développement dans la wilaya de Sidi Bel Abbés mis en avant lors d'une rencontre au siège du ministère de l'Intérieur

Les questions de développement et l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans la wilaya de Sidi Bel Abbés ont été au centre de la rencontre qui a regroupé jeudi à Alger les cadres centraux du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales sous la présidence du secrétaire général, M. Ahmed Adli et le wali de Sidi Bel Abbés, Mohamed Hattab. Dans une déclaration à la presse, M. Hattab a estimé que la rencontre a permis «d'examiner l'état du développement» dans la wilaya de Sidi Bel Abbés qui a bénéficié de trois plans quinquennaux pour un budget de 200,64 milliards de DA. La réunion a été une occasion pour évoquer les «différents plans de développement» dans la wilaya, notamment les programmes structurants et les moyens d'amélioration des conditions de vie des citoyens. Le responsable a mis en exergue les «orientations et recommandations» qui se sont dégagées des discussions sur les perspectives de développement dans la wilaya. La wilaya de Sidi Bel Abbés a connu, à l'instar des autres wilayas, de «grandes mutations en matière de développement», a fait savoir le responsable qui a rappelé les enveloppes financières importantes consacrées au développement de différents secteurs dans cette wilaya de l'ouest du pays. Les rencontres programmées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Tayeb Belaïz avec les walis constituent un espace de concertation entre les autorités centrales et l'administration locale pour soulever les préoccupations et examiner les projets prévus à travers les wilayas du pays. La séance d'audition consacrée au wali de Sidi Bel Abbés est la sixième du genre après celles consacrées aux walis d'Adrar, Bechar, Djelfa, Bouira et El Taref.

## AGRICULTURE

### La fièvre aphteuse en Algérie «totalement maîtrisée»

La maladie de la fièvre aphteuse, qui a frappé une partie du cheptel bovin algérien en été dernier, est «totalement maîtrisée», a déclaré jeudi, à Alger, le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Karim Boughalem. «Actuellement, je peux dire que la maladie est totalement maîtrisée même si le risque d'enregistrer un ou deux cas sporadiques existe encore», a indiqué M. Boughalem en marge d'une cérémonie de remise de don par l'Inde d'un lot de vaccins contre cette maladie vétérinaire.

La fièvre aphteuse était apparue en Algérie en été dernier, le premier foyer ayant été enregistré le 25 juillet dans la daïra de Bir El Arch (Sétif) suite à l'introduction frauduleuse de bovins d'engrèvement de Tunisie. M. Boughalem a affirmé que le cheptel bovin national est vacciné à hauteur de 95%, soit un taux immunitaire «important», selon lui. Mais le risque de la réapparition de cette épidémie existe encore, étant donné que 5% du cheptel n'est pas vacciné, a-t-il, cependant, précisé. La maladie a pu être maîtrisée en un mois et demi grâce à la campagne de sensibilisation et à l'intervention efficace des services vétérinaires et ce de la sécurité nationale, a souligné le même responsable.

Après une fermeture qui a duré plus de trois mois, les marchés à bestiaux ont été rouverts au cheptel bovin début novembre en cours. Les services vétérinaires ont récemment lancé une nouvelle campagne de vaccination à titre de rappel, une opération qui sera renouvelée dans six mois conformément aux mesures préventives contre cette maladie virale. Suite à l'apparition de cette dernière en Tunisie en avril 2014, l'Algérie avait acheté deux (2) millions de doses dont une partie a été consommée durant la période mai-septembre à travers la vaccination de près de 1,8 million de têtes.

Le dispositif de contrôle au niveau des frontières est toujours maintenu étant donné qu'il existe encore des foyers de cette maladie en Tunisie. Le ministère a évalué les pertes causées par cette épidémie à 7.200 têtes bovines contre 9.000 têtes en 1999.

Selon M. Boughalem, 98% des éleveurs ayant essayé des pertes ont été indemnisés par l'Etat.

APS

## LOI RELATIVE AUX OBLIGATIONS MILITAIRES : Visite guidée à l'intention de la presse au bureau du service national de Jijel



**La nouvelle loi relative au service national était au centre d'une visite guidée organisée jeudi à Jijel par le bureau du service national.**

L'officier responsable de ce bureau, le capitaine Abbas Bechane, a expliqué les dispositions contenues dans la nouvelle loi n° 14-06 du 9 août 2014 relative aux obligations militaires qui fixe, notamment, la durée

du service nationale à douze (12) mois au lieu de dix-huit (18) mois précédemment. Des questions relatives au recensement et à la sélection médicale, la dispense, le sursis et le report d'incorporation, l'appel et l'insoumission ont été abordées par le capitaine Bechane.

Le bureau de Jijel qui a ouvert ses portes le 17 juillet 2012 a permis à de nombreux jeunes de justifier leur situation vis-à-vis du service national sans avoir à effectuer des déplacements vers d'autres wilayas, notamment Constantine. «L'ouverture de ce bureau dans la wilaya de Jijel est une excellente initiative si l'on considère la mission de proximité avec les

citoyens que l'Armée nationale populaire (ANP) s'attache à accomplir», a commenté un jeune universitaire, documents administratifs en main, venu se renseigner sur les conditions d'octroi d'un sursis.

Des jeunes concernés par le service national, rencontrés à l'occasion de cette visite guidée, lors d'une journée «portes ouvertes», ont indiqué à l'APS avoir «trouvé toutes les facilités dans ce bureau pour obtenir des informations ou retirer des documents, le tout sur un fond d'accueil chaleureux par des éléments de l'ANP préposés à la réception du public.

APS

## L'Inde offre à l'Algérie un million de doses de vaccin contre la fièvre aphteuse

L'Inde a fait don, jeudi, d'un million de doses de vaccin à l'Algérie pour lutter contre la fièvre aphteuse dont la dernière apparition dans le pays remonte à l'été dernier.

La cérémonie de ce don a été organisée jeudi au siège du ministère de l'Agriculture et du développement rural en présence du secrétaire général de ce ministère, Fodhil Ferroukhi, et l'ambassadeur indien à Alger, Kuldeep Singh Bhardwaj.

Ce million de doses de vaccin devra permettre à l'Algérie de constituer son stock stratégique de ce médicament vétérinaire produit par deux laboratoires seulement au niveau mondial, alors que la forte demande exprimée par de nombreux pays souffrant de cette maladie réduit sa disponibilité sur le marché, a indiqué le directeur général des services vétérinaires auprès du ministère de l'Agriculture, Karim Boughalem.

Lors de cette cérémonie de don, l'ambassadeur indien a affirmé que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la coopération sud-sud et traduit «l'excellente relation» qui lie les deux pays. L'Inde compte plus de 200 millions de têtes de bovins, quelques 9.000 cliniques vétérinaires et plus de 50.000 médecins vétérinaires, ce qui explique la «vaste

expérience dont dispose ce pays asiatique dans le domaine du contrôle de la fièvre aphteuse», a-t-il poursuivi. Selon lui, l'Inde, qui réclame depuis 2003 le statut de pays indemne de la fièvre aphteuse, est en passe de devenir un fournisseur potentiel de l'Algérie en viande bovine essentiellement congelée.

L'Algérie importe de la viande bovine indienne depuis 2010, après des consultations vétérinaires et négociations commerciales qui ont duré presque 10 ans. A rappeler que la dernière apparition de la fièvre aphteuse en Algérie remonte à l'été dernier, le premier foyer ayant été enregistré le 25 juillet dans la daïra de Bir El Arch (Sétif) suite à l'introduction frauduleuse de bovins d'engrèvement de Tunisie.

Bien que la maladie eut pu être maîtrisée en un mois et demi, «le risque de sa réapparition existe encore, étant donné que 5% du cheptel n'est pas vacciné», a, cependant, avisé M. Boughalem. «Actuellement, je peux dire que la maladie est totalement maîtrisée même si le risque d'enregistrer un ou deux cas sporadiques existe encore», a-t-il poursuivi, affirmant que le cheptel bovin national est vacciné à hauteur de 95%, un taux immunitaire qu'il a jugé «im-

portant». Selon lui, cette maladie a pu être maîtrisée grâce à la campagne de sensibilisation et à l'intervention efficace des services vétérinaires et ceux de la sécurité nationale. Après une fermeture qui a duré plus de trois mois, les marchés à bestiaux ont été rouverts au cheptel bovin début novembre. Les services vétérinaires ont lancé, récemment, une nouvelle campagne de vaccination à titre de rappel, une opération qui sera renouvelée dans six (6) mois en application des mesures préventives contre cette maladie virale.

Suite à l'apparition de cette dernière en avril 2014 en Tunisie, l'Algérie a acheté deux millions de doses dont une partie a été consommée durant mai et septembre à travers la vaccination de près de 1,8 million de têtes. Le dispositif de contrôle au niveau des frontières est toujours maintenu étant donné qu'il existe encore des foyers de cette maladie en Tunisie. Le ministère a évalué les pertes causées par cette épidémie à 7.200 têtes bovines contre 9.000 têtes en 1999. Selon M. Boughalem, 98% des éleveurs ayant essayé des pertes ont été indemnisés par l'Etat. Le ministère a évalué les pertes causées par cette maladie à 7.200 têtes bovines contre 9.000 têtes en 1999.

M. ABDELKADER KADI

## L'Algérie souhaite tirer avantage de l'expérience des entreprises espagnoles

Le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi, a exprimé mardi à Alger le souhait de l'Algérie de renforcer ses relations économiques avec l'Espagne et de tirer avantage de l'expérience des entreprises espagnoles notamment dans le secteur des travaux publics.



Le ministre qui intervenait à l'issue d'une rencontre avec la ministre espagnole de l'Équipement, Ana Pastor, a indiqué que «les entretiens ont permis de passer en revue tous les projets pris en charge par des sociétés espagnoles en Algérie», exprimant le souhait de l'Algérie de tirer avantage de la grande expérience des entreprises espagnoles notamment en matière de routes et des travaux publics.

M. Kadi a en outre souligné la disponibilité de l'Algérie à développer les relations économiques entre les deux pays à la faveur d'une volonté commune de les promouvoir à travers des partenariats avec des investisseurs espagnols disposés à aider l'Algérie dans tous les domaines en particulier

en matière de routes et des travaux publics. Mme Anna Pastor a pour sa part salué les relations bilatérales existant entre les deux pays soulignant que sa visite en Algérie avait pour but de les promouvoir à la hauteur des aspirations des deux peuples, notamment aux plans économique et commercial.

La ministre espagnole a annoncé que ses rencontres avec des ministres et des responsables algériens «permettront l'évaluation des projets réalisés entre les deux pays et ouvriront la voie à des consultations pour le lancement de projets futurs et une feuille de route bilatérale dans le domaine des infrastructures de base et d'équipements tels les aéroports et les ports.

Elle a déclaré par ailleurs que l'Espagne

restait un partenaire important de l'Algérie souhaitant l'établissement de relations économiques et commerciales fortes qui permettent aux entreprises espagnoles d'investir en Algérie et encouragent les investisseurs algériens à investir en Espagne.

En 2013, l'Espagne était le premier client de l'Algérie en termes de volume des échanges commerciaux (7,47 milliards de dollars). Elle est son quatrième fournisseur avec 3,93 milliards de dollars. Durant le premier trimestre 2014, l'Espagne figurait parmi les plus gros clients de l'Algérie avec des achats estimés à 2,5 milliards de dollars et son 4ème fournisseur avec 1,21 milliard de dollars.

## TRANSPORT

### Fin de la grève des conducteurs de trains, reprise progressive du trafic ferroviaire

La grève des chauffeurs-mécaniciens de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), déclenchée mardi à 6 heures du matin, a été levée mercredi en début d'après-midi, a annoncé le directeur général de la SNTF, M. Yacine Bendjaballah.

Le trafic ferroviaire "a repris progressivement vers 15h30 avec le départ des trains de banlieues et est ouest, et ceux des grandes

lignes", a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS.

"Jusqu'à très tard dans la nuit de mardi, nous avons discuté avec les grévistes, et nous les avons rassurés sur leurs conditions de travail", a encore ajouté M. Bendjaballah, selon lequel les revendications des chauffeurs-mécaniciens portaient en particulier sur la sécurité des trains et de la signalisation.

En outre, une autre caté-

gorie de personnel de la SNTF était également entrée en grève hier mardi, mais "nous avons là aussi discuté avec eux et nous les avons rassurés sur le paiement de leurs salaires", a souligné M. Bendjaballah.

Des travailleurs des personnels des gares et de trains avaient observé une grève surprise, dans le sillage de celle des conducteurs de trains, à l'appui de revendications liées au re-

tard dans leurs paiements. "Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre", a affirmé le Directeur général de la SNTF.

Le débrayage mardi des chauffeurs-mécaniciens est intervenu une semaine, jour pour jour, après le déraillement du train Alger-Thénia mercredi dernier à 8h10, qui a fait un mort, une femme de 55 ans, et plus de 90 blessés, dont le chauffeur du train.

## SELON LE DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE (DAS) DE LA WILAYA

### Mise en circulation à Ain Temouchent d'une carte pour les démunis non assurés

Une carte pour les démunis non assurés, décidée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a été mise en circulation à Ain Temouchent, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'action sociale (DAS) de la wilaya.

Cette carte, qui est délivrée par la DAS, permet de couvrir les frais médicaux et les charges des personnes démunies et sans ressources au niveau des établissements de santé et de leur ouvrir droit à l'obtention de cartes CHIFFA, notamment quand ils sont atteints d'une maladie chronique, a indiqué Mohamed Tayeb Djemai en marge d'une journée d'étude sur les complications du diabète.

Tout en invitant ces personnes à rapprocher de la DAS, il a rappelé qu'un dossier comprenant, entre autres, des documents, attestant la situation de chômeur du demandeur et l'absence de ressources, doit être dé-

posé au niveau de la wilaya d'Ain Temouchent, qui dénombre au total 26.000 démunis, a délivré une centaine de cartes de ce genre, a-t-il ajouté.

Organisée au niveau de la bibliothèque «Malek Bennabi», par l'association de wilaya des diabétiques à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du diabète, cette journée d'étude a été marquée par la présentation de plusieurs communications abordant de la prévention du diabète.

Des praticiens ont mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie et l'hygiène de vie. Un intérêt particulier doit être accordé, par ailleurs, au pied du diabétique pour éviter toute complication ou dégradation conduisant à la gangrène de ce membre nécessitant une amputation.

Présent à cette journée, le 1er vice-président de la Fédération algérienne des associations des diabétiques, Naimi

Miloud a souligné qu'il est difficile d'avancer un chiffre sur le nombre de personnes atteintes par cette maladie au niveau national, ajoutant que des estimations avancent un taux de 10 pc de la population.

En tant que président de l'association de Sidi Bel-Abbes, il a indiqué que 12.000 malades sont suivis par la maison des diabétiques de cette wilaya qui recense 4 à 5 nouveaux cas par jour. Tout en affirmant la disponibilité des médicaments et la prise en charge concrète des diabétiques par les pouvoirs publics, Naimi Miloud a suggéré la promulgation d'un statut pour les maisons des diabétiques pour une meilleure efficacité.

«Actuellement, nous comptons 6 ou 7 maisons de ce genre en Algérie», a-t-il rappelé. Ain Temouchent dénombre 12.000 diabétiques, selon Mekkaoui Souâd, présidente de l'association des diabétiques de la wilaya.

## SANTÉ

### 4 grands pôles médicaux spécialisés prévus au CHU d'Oran

Quatre grands pôles médicaux spécialisés sont programmés dans le cadre de l'opération de restructuration des activités du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement de santé publique.

«Cette initiative a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil, d'orientation et de prise en charge des patients, permettant également aux différents services de l'hôpital d'évoluer dans de nouvelles structures», a précisé M. Kamel Babou, chargé de la communication du CHUO.

Les quatre pôles prévus dans ce cadre sont "Mère-enfant" (maternité, pédiatrie, réanimation et chirurgie infantiles), "Neurosciences" (neurologie, neurophysiologie, neurochirurgie), "Cœurs et vaisseaux" (cardiologie, chirurgie cardiaque, chirurgie vasculaire) et "Génie biologique", regroupant l'ensemble des laboratoire de l'hôpital.

L'impact escompté réside aussi dans le fait que les nouveaux pôles comporteront leurs propres infrastructures annexes comme la pharmacie et les cuisines, épargnant ainsi au personnel et aux patients les contraintes du déplacement vers ces locaux jusqu'à alors centralisés. Le ton à cette opération a été déjà donné il y a deux mois avec l'émergence du premier pôle "Mère-enfant", a rappelé M. Babou, faisant savoir que les travaux de réalisation des autres pôles seront lancés après la démolition des vieilles bâtisses qui ont plus d'un siècle d'âge, certaines d'entre elles remontant à 1877.

Cette action (démolition) n'aura pas d'incidence sur la prise en charge des patients puisque les consultations des services concernés ont été déjà externalisées vers les structures de santé de proximité, a-t-il rassuré.

Le CHU d'Oran s'est inscrit dans un processus de modernisation qui permettra, à terme, d'offrir de meilleures prestations aux patients, a fait valoir le chargé de la communication de cet établissement de santé publique.

Ce plan d'action s'articule autour de la réalisation des nouveaux pôles et l'exploitation optimale d'équipements de dernière génération, tels ceux de l'imagerie médicale comme l'IRM et le scanner.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Tirer avantage de la création d'une institution chargée de gérer les fonds de la zakat

La nécessité de tirer avantage de la création d'une institution chargée de la gestion des fonds de la zakat a été mise en exergue, mercredi à Batna, par un conseiller au ministère des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Saïdi.

Présidant les travaux d'une rencontre de sensibilisation à la collecte et à la gestion de la zakat, qui a réuni les cadres du secteur au centre culturel islamique de Batna, ce responsable a rappelé que le département des Affaires religieuses a soumis, pour examen au gouvernement, le projet relatif à cette institution qui permettra d'asseoir le cadre légal de ce fonds et mettre en place la "base juridique qui permettra aux donateurs de bénéficier d'exonérations fiscales, conformément à la loi de finances".

Soulignant que le fonds de la zakat "ne sera pas détaché de la mosquée", M. Saïdi a affirmé, par ailleurs, que les imams sont conscients de l'importance du rôle de la zakat dans la préservation de la cohésion sociale.

La mosquée qui "joue un rôle religieux et social complémentaire à celui d'autres institutions de l'Etat, se charge d'orienter et de convaincre les donateurs de verser leurs dons à cette nouvelle institution", a soutenu ce responsable.

APS



## ALGÉRIE-ESPAGNE Alger et Madrid conviennent de renforcer leur coopération dans le secteur des transports

L'Algérie et l'Espagne ont décidé de renforcer leurs relations bilatérales dans le domaine des transports notamment par le renforcement des lignes des transports aérien et maritime entre les deux pays, indique un communiqué du ministère des transports.

La rencontre qui a regroupé le ministre des transports Amar Ghoul et la ministre espagnole de l'Équipement, Ana Pastor, actuellement en visite à Alger, a porté sur les possibilités d'augmenter à 50 vols/semaine le nombre de vols entre l'Algérie et l'Espagne contre 35 vols/semaine actuellement, via Air Algérie ou Tassili Airlines.

Les deux parties ont convenu de renforcer les lignes de transport maritime des marchandises et des voyageurs par l'ouverture, cette année, de deux nouvelles lignes.

Le partenariat entre les deux pays dans le domaine du transport terrestre est axée sur la contribution de l'Espagne dans la concrétisation de projets de lignes ferroviaires et de tramway en Algérie à travers des bureaux d'études et des maîtres-d'œuvre espagnols, selon le ministère qui précise que le volume de coopération entre les deux pays dans ce domaine a atteint plus de 200 milliards de dinars.

L'Algérie œuvrera durant le prochain quinquennat 2015-2019 au renforcement de ce partenariat notamment en matière de prévention des accidents de la circulation à la faveur d'un projet de jumelage entre le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) et son homologue espagnol en vue de profiter de l'expérience espagnole dans ce domaine.

Lors de cette rencontre, la ministre espagnole a souligné l'existence de plusieurs opportunités de partenariat entre les deux pays dans le secteur des transports notamment aérien.

Mme Pastor a annoncé à l'occasion la tenue, dans les prochaines semaines, d'une réunion ad-hoc à Madrid qui regroupera des experts, spécialistes et acteurs du secteur des transports pour examiner les relations de coopération et les opportunités de partenariat entre les deux pays.

"Nous nous attelleront à booster la coopération entre les deux pays à travers des conventions et des contrats de partenariat dans les différents domaines de transport", a-t-elle déclaré.

La ministre espagnole a en outre salué le travail de l'Algérie à la tête du groupe des ministres des transports des pays de l'ouest de la Méditerranée (5+5) durant la période 2012-2014, ainsi que le programme "ambitieux et la dynamique" que connaît le secteur des transports en Algérie.

En 2013, l'Espagne était le premier client de l'Algérie en termes de volume des échanges commerciaux (7,47 milliards de dollars). Elle est son quatrième fournisseur avec 3,93 milliards de dollars.

Durant le premier trimestre 2014, l'Espagne figurait parmi les plus gros clients de l'Algérie avec des achats estimés à 2,5 milliards de dollars et son 4ème fournisseur avec 1,21 milliard de dollars.

## ALGÉRIE-SYRIE

# Le président du parlement syrien achève sa visite en Algérie

Le président de l'Assemblée du peuple syrien (parlement),

Mohamed Jihad Lahham a quitté jeudi tôt le matin Alger, à l'issue d'une visite officielle de trois jours, à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa.

M. Lahham a été salué à son départ à l'aéroport international Houari Boumediene par M. Larbi Ould Khelifa. Lors de sa visite en Algérie, le président de l'Assemblée du peuple syrien s'est entretenu avec le président du Conseil de la Nation, M Abdellah Bensalah, le président de l'APN, Mohamed Larbi



Parlement, Mahi Khelil et le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani.

## Damas souhaite tirer profit de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale

Le président de l'Assemblée du peuple syrien (parlement), Mohamed Jihad Lahham a indiqué mercredi à Alger que son pays souhaitait tirer avantage de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale et d'élections législatives.

"La Syrie tirera, indubitablement, avantage de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, mais aussi en matière d'élections législatives", a affirmé M. El-Lahham dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qui lui a accordé le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani.

Le président du parlement syrien a qualifié les relations entre son pays et l'Algérie d'"historiques et stratégiques" précisant que les deux pays partageaient une même "lutte de libération contre la colonisation française", a-t-il ajouté.

Il a estimé que ces pays "ont trans-

M. El-Lahham a indiqué que ses entretiens avec des responsables algériens et les présidents des deux chambres du parlement avaient porté sur "les différents domaines de coopération, la coordination et l'échange de vues".

M. El-Lahham a, par ailleurs, fustigé "les médias falsificateurs qui dénaturent les faits en Syrie en faisant accroire que les dirigeants syriens tuent leur peuple", ce qui est "inconcevable", a-t-il affirmé.

Rappelant le succès de l'élection présidentielle dans son pays, le président du parlement syrien a "dénoncé" la conspiration ourdie par certains Etats arabes contre la Syrie.

Il a estimé que ces pays "ont transgressé les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU sur le caractère global de la lutte antiterroriste" ajoutant que l'alliance internationale contre le terrorisme "n'est qu'une alliance médiatique en l'absence d'une réelle volonté de mettre fin au terrorisme".

A une question sur la position de son pays quant à l'initiative de l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, M. El-Lahham a indiqué que cette "bonne" initiative était en cours d'examen ajoutant que son pays "qui ne veut pas anticiper les choses, est ouvert à toute initiative devant servir les intérêts du peuple syrien et mettre fin à la crise qu'il traverse".

"Le problème se pose au niveau des terroristes extrémistes qui ne se conforment à aucune règle et qui nuisent fortement à l'image de l'Islam et des Musulmans", a-t-il ajouté. Le responsable syrien a enfin mis en garde contre "les complots ourdis contre le monde arabe et qui servent en premier lieu les intérêts de l'entité sioniste".

Pour sa part, M. Saadani a affirmé la solidarité du FLN avec le peuple syrien "victime d'un complot" soulignant que "le peuple syrien sortira victorieux de cette épreuve".

## CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ

# La coopération au cœur d'une rencontre entre M. Medelci et les ambassadeurs cubain et suisse

La coopération en matière de contrôle de constitutionnalité a été au centre de deux rencontres ayant regroupé, mercredi à Alger, le président du Conseil constitutionnel, Moudad Medelci, et les ambassadeurs cubain, Angel Barzaga Navas, et suisse, Muriel Cohen Berset, indique un communiqué du conseil.

L'entretien entre M. Medelci et l'ambassadeur de la République de Cuba a permis de passer en revue les "bonnes" relations bilatérales et les perspectives de leur développement ainsi que l'examen des possibilités de coopération et d'échange d'expériences entre les deux institutions chargées du respect de la Constitution", souligne le communiqué.

Le président du Conseil constitutionnel a passé en revue avec l'ambassadrice de Suisse les relations bilatérales "privilégiées" et les perspectives de leur développement dans différents domaines notamment entre les deux institutions chargées du "contrôle de constitutionnalité" dans les deux pays.



## ALGÉRIE-VENEZUELA

# Coopération "accrue" dans le domaine pétrolier

Le ministre du Pouvoir populaire pour les Relations extérieures du Venezuela, Rafael Ramirez, a fait état mercredi à Alger de l'existence d'une coopération "accrue" avec l'Algérie dans le domaine du pétrole.

"Le Venezuela et l'Algérie ont une coopération accrue dans le domaine pétrolier", a indiqué M. Ramirez à la presse à l'issue d'un entretien avec le président de la République, Abdalaziz Bouteflika.

"Nous avons évoqué le marché pétrolier international et réaffirmé notre position à défendre le prix du pétrole", a af-

firmé le ministre vénézuélien qui a fait ressortir une "convergence de vues" entre les deux pays à ce sujet.

Le Venezuela, en tant que pays membre des pays exportateurs du pétrole (OPEP), "coordonne ses positions" avec les autres pays membres de cette organisation pour "défendre un prix juste" du pétrole, a-t-il ajouté.

Le ministre vénézuélien a indiqué, par ailleurs, avoir transmis au Président Bouteflika un message de son homologue vénézuélien, Nicolas Maduro.

G20

## Sommet économique sur fond de tensions géopolitiques et d'intérêts divergents

Les dirigeants des pays du G20 se retrouvent samedi et dimanche en Australie pour examiner les moyens de dynamiser la croissance mondiale atone, sur fond de tensions géopolitiques et d'"intérêts divergents", selon les analystes.

La présidence australienne de l'organisation veut concentrer l'agenda sur les problèmes économiques, alors que le sommet pourrait être assombri par les conflits en Ukraine et en Syrie, le développement de l'organisation Etat islamique et l'impact dévastateur du virus Ebola, selon les experts.

"C'est un sommet économique, il sera donc concentré sur ce qui peut être fait pour créer des emplois, identifier les fraudes à l'impôt et améliorer l'économie mondiale", a déclaré le Premier ministre australien, Tony Abbott, à quelques jours du sommet auquel participeront notamment les présidents américain et russe, Barack Obama et Vladimir Poutine.

L'Australie a placé au centre de sa présidence du G20 l'engagement des membres du forum à prendre des mesures qui doivent permettre d'augmenter la valeur du Produit intérieur brut (PIB) du G20 de 2% supplémentaires d'ici à 2019, ce qui



signifie accroître le PIB mondial de plus de 2.000 milliards de dollars.

Mais de nombreux experts ne sont pas convaincus que ce résultat pourra être atteint compte tenu de la croissance décevante en Europe et au Japon, et du ralentissement observé dans les économies émergentes telle la Chine.

Dans un editorial publié mardi par le magazine Australian Financial Review, M. Abbott souligne que les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du G20 doivent prouver l'utilité de ce forum en parvenant à des résultats concrets.

L'un des problèmes du G20, observe l'analyste Nicholas Reece, c'est qu'il réunit des pays qui se situent à différents stades économiques: "il y a trop d'intérêts divergents, ce qui rend très difficile la conclusion d'accords sur de véritables réformes".

"La croissance ne pourra être stimulée que si des réformes sont mises en place", souligne M. Reece, observant que les "résultats pratiques" obtenus par les pays du G20 ne correspondent quasiment jamais aux intentions affichées.

A Brisbane, le G20 va également examiner des réformes du système financier mondial, afin de lutter notamment contre l'optimisation fiscale. Cette pratique est revenue sur le devant de la scène après les révélations la semaine dernière sur le système d'évasion fiscale massif mis en place au Luxembourg au profit des multinationales.

## L'Afrique du Sud prévoit deux ans d'austérité pour consolider ses finances publiques

L'Afrique du Sud va connaître deux années «difficiles» et «douloureuses» pour restaurer ses marges de manœuvre en terme de finances publiques et soutenir ses projets d'investissements, a souligné jeudi son ministre des Finances Nhlanhla Nene.

M. Nene a indiqué devant la chambre de commerce américano-sud-africaine à Johannesburg que «les deux prochaines années seront difficiles». «Du fait de la consolidation de nos finances publiques, nous n'allons pas nous montrer faciles. Nous réduisons les dépenses, c'est-à-dire la croissance des dépenses, par l'austérité, car nous voulons retrouver de la marge de manœuvre», a-t-il souligné.

«Je ne crois pas que nous puissions retarder notre action (...) nous avons juste besoin de deux ans pour retrouver la marge de manœuvre financière perdue à cause de

la crise. Ce sera douloureux pendant deux ans, mais une fois retrouvée la marge de manœuvre financière, nous devrions être à nouveau sur les rails et capable de financer l'investissement avec les ressources adéquates», a encore précisé le ministre.

Le 22 octobre, M. Nene avait admis que l'économie sud-africaine était «à un tournant», annonçant une nouvelle révision à la baisse des perspectives de croissance pour 2014, à 1,4% contre 2,7% dans une précédente estimation de février.

La croissance pourrait remonter autour de 3% en 2017, mais cela reste bien en deçà du potentiel de l'Afrique du Sud, et signifie que le gouvernement ne parvient pas à lever les impôts comme il le devrait, pour équilibrer les finances publiques.

**ARCELOR MITTAL ANNABA**  
**Première coulée de fonte du haut fourneau n° 2**

Une première coulée de fonte vient d'être effectuée du haut fourneau n°2, à l'arrêt depuis juin dernier au complexe sidérurgique Arcelor Mittal d'El Hadjar (Annaba), dans le cadre d'"essais techniques", a-t-on indiqué mercredi à la direction du complexe.

Les essais se poursuivront "pendant quatre ou cinq jours" jusqu'à la "production d'une qualité conforme" qui permettra aussitôt la reprise de la production du complexe, a-t-on précisé.

Selon la direction de l'usine, tout devrait rentrer dans l'ordre "dès la semaine prochaine".

## La Bourse de Tokyo ouvre sur une note indécise



La Bourse de Tokyo a débuté la journée de jeudi sur une note hésitative, oscillant entre petites baisses et hausses après avoir été portée la veille par un dollar renforcé ainsi que par des spéculations sur un hypothétique ajournement de la seconde hausse de «TVA».

A la première minute des échanges, le Nikkei des 225 va-

leurs vedettes affichaient un léger repli de 0,03% (-5,05 points) à 17.192 points, avant de montrer un léger gain d'une dizaine de points dans les minutes suivantes, puis de revenir en arrière. Il avait gagné 0,43% mercredi.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a effectué le même mouvement de balancement, débutant en recul de 0,08% à 1.376,01 points, avant de se reprendre légèrement et de rechuter. Au même moment, le dollar se situait à 115,55 yens, en hausse par rapport à son cours de la veille à la fermeture. L'euro a au contraire un peu reculé, à 143,62 yens.



## Le Brent sous les 80 dollars jeudi à Londres

Le baril de Brent a chuté jeudi à un nouveau plus bas depuis quatre ans, après être passé pour la première fois sous les 80 dollars mercredi, le marché pétrolier restant affecté par la conjonction de plusieurs facteurs baissiers.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 79,91 dollars en début de matinée, en baisse de 47 cents par rapport à la clôture de mercredi. Il est même tombé jusqu'à 79,55 pence, son plus bas niveau depuis septembre 2010 en cours de séance.

Depuis son dernier pic mi-juin (à 115,71 dollars), la référence européenne du brut a dégringolé de plus de 30%, plombée par une série de facteurs baissiers, dont une offre abondante, une demande modérée et un dollar fort.

Sur le fond, les investisseurs s'inquiètent pour la vigueur de la demande énergétique de deux gros consommateurs de pétrole, la Chine, où la croissance ralentit, et l'Europe, où la stagnation menace.

Malgré cette chute des prix, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) n'ont pas affiché de volonté commune de réduire leur production lors de leur prochaine réunion le 27 novembre à Vienne.

## Les prix du pétrole continuent de baisser en Asie avec le regain du dollar

Les cours du pétrole poursuivaient leur recul jeudi en Asie sous l'effet d'un regain du dollar et des médiocres perspectives pour la demande dans un contexte d'offre excédentaire, le baril coté à Londres s'approchant des 80 dollars.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en décembre cédait 15 cents, à 77,03 dollars tandis que le Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance se repliait de 37 cents, à 80,01 dollars.

«L'appréciation du dollar face aux principales devises et une augmentation des réserves américaines de brut pèsent sur les cours», relevait Sanjeev Gupta, chef du secteur pétrolier et gazier pour l'Asie-Pacifique chez le consultant EY.

Le dollar s'établissait à 115,74 yens jeudi contre 115,52 mercredi. Minés notamment par l'abondance de l'offre sur le marché mondial face à une demande sans éclat et par le regain de vigueur du dollar, les prix de l'or noir ont perdu près de 30% de leur valeur depuis juin.

Or plus le billet vert est fort, plus il rend le baril coûteux pour les investisseurs munis d'autres devises. Malgré la très forte chute des prix, les pays membres de l'Opep ont récemment affiché leurs divisions sur l'éventualité de diminuer leur offre pour enrayer la glissade des prix de l'or noir.

L'Arabie saoudite en particulier semble ne pas vouloir intervenir.

Dans un discours à Acapulco (Mexique), le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaimi, a déclaré mercredi: «Nous ne cherchons ni à politiser le pétrole ni à nous allier contre quiconque. Pour nous c'est une question d'offre et de demande. C'est du «pur business».

Les investisseurs attendaient jeudi la publication par le département américain de l'Energie les chiffres hebdomadaires des stocks de brut aux Etats-Unis, attendus en légère baisse à l'approche de l'hiver.

APS

## LE WALI D'ALGER CONFIRME Les familles habitant près du barrage de Douera (Alger) relogées la semaine prochaine

La quatorzième opération de relogement à Alger sera organisée "la semaine prochaine" notamment au profit des familles vivant dans le périmètre du chantier de réalisation du barrage-réservoir de Douera, a annoncé mercredi le wali Abdellak Zoukh.

"Le recasement de ces familles permettra de commencer à remplir le barrage de Douera, dont les travaux de réalisation sont achevés depuis une année", a précisé M. Zoukh à l'ouverture des travaux d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

"Le remplissage du barrage et son exploitation nous permettront de disposer d'une ressource pour l'irrigation et pour sécuriser la capitale en matière d'alimentation en eau potable", a-t-il souligné.

Le wali n'a pas précisé le nombre de familles concernées par cette opération, qui portera également sur l'évacuation des habitants de certains quartiers au Val d'Hydra pour permettre la reprise des travaux de dédoublement de la voie routière Hydra-El Biar.

Après une visite à ce chantier le 12 mars dernier, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et M. Zoukh s'étaient mis d'accord pour reloger les 287 familles dont les maisons sont situées dans la zone inondable: 100 familles seront relogées par la wilaya tandis que le reste sera pris en charge par le ministère.

Le barrage de Douera, dont le site chevauche les communes de Douera,

Mahelma et Tessala El Merdja, pourra être exploité après la résolution du dossier d'expropriation de propriétaires de terres agricoles et l'évacuation des habitants, qui ont retardé sa mise en exploitation depuis 2011.

Le réservoir, d'une superficie de 10 km<sup>2</sup> (1.000 ha) et construit sur une cuvette haute de 80 m et longue de 820 m, a une capacité de stockage de 87 millions de m<sup>3</sup> d'eaux, qui seront puisées de l'oued de Hammam Melouane (Blida) et de Mazafra.

Les agriculteurs et amateurs de sports nautiques seront les grands bénéficiaires de la mise en service de ce projet stratégique pour la capitale et qui devrait irriguer à terme quelque 17.200 hectares de terres agricoles des wilaya d'Alger et de Blida.

Le barrage, une fois rempli, verra également le lancement des travaux d'aménagement autour de la retenue destinés à créer des zones de loisirs et de détente. La réalisation de piscines flottantes transformera le réservoir en un immense lac au milieu de vastes terres agricoles, près d'Alger. Les activités de loisirs n'ont été intégrées au projet qu'en juillet 2013, sur instruction du Premier ministre Abdelmalek Sellal, en visite d'inspection dans la wilaya d'Alger. Quand le chantier a été ouvert en janvier 2005, le barrage avait trois objectifs : stocker l'eau à des fins d'irrigation, alimenter en eau potable une partie de la wilaya de Blida et réalimenter par infiltrations la nappe phréatique de la Mitidja.

## IL TUE SA FEMME 15 ans de réclusion criminelle

A.Ferrag

Youcef, 42 ans, marié et père de deux enfants et résident à Alger, ce jeune homme est accusé de meurtre sur la personne de sa femme Karima âgée de 43 ans.

Youcef, était un jeune tranquille, n'a jamais douté de la fidélité de sa femme. Sa femme le trompe avec son frère.

Il trouve sa femme avec son frère dans son lit. Youcef était sous l'emprise d'une colère noire, assène plusieurs coups de couteau à sa femme et continue de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive, alors que son frère prend la fuite.

Arrêté quelques moments après par les éléments de la police judiciaire.

Youcef fut placé en mandat de dépôt pour homicide volontaire.

Comparu en session criminelle près le tribunal d'Alger en ce mois de novembre 2014, Youcef avoue les faits retenus contre lui, mais il avoue ne pas regretter son geste.

Le représentant du ministère public, après un long et sévère réquisitoire, re-



quierte la peine capitale en vertu des articles 254 à 257, 261 et 30 du code pénal.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et demande à la cour

des circonstances atténuantes. Au terme des délibérations, l'accusé bénéficie en effet de larges circonstances atténuantes: 15 ans de réclusion criminelle.

## BORDJ BOU ARRERIDI

### Grande affluence au 2<sup>ème</sup> salon national du miel et de l'apiculture

La 2<sup>ème</sup> édition du salon national du miel et de l'apiculture de Bordj Bou Arreridj a continué, mercredi à son second jour, de drainer de nombreux visiteurs en quête des meilleures qualités de miel.

La manifestation dont l'objectif est, selon les organisateurs, de mettre en valeur les potentialités de la filière apicole de cette wilaya, est initiée par les associations "Sonnaâ Ennajah" et "développement du miel de la Mitidja".

Ces deux associations encadrent durant le salon une formation destinée aux apiculteurs locaux, a-t-on indiqué. Amar Serdani, un apiculteur venu de Tipasa, s'est



dit "très réjoui" par le grand intérêt manifesté par le public local pour le miel, ses différentes qualités, ses applications thérapeutiques et ses usages multiples pour des soins esthétiques. Les visiteurs rencontrés au cours du salon ont exprimé leur "totale confiance" dans le miel local qui, selon eux, présente une qualité "100 % bio" pour un coût "raisonnable".

Le salon du miel et de l'apiculture se tient au complexe culturel Aïcha Had-dad jusqu'au 15 novembre prochain. Il réunit des apiculteurs de plusieurs régions du pays, dont Tipasa, Biskra, Médéa et Tébessa.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Le ministère de la Santé envisage d'élaborer un plan de prévention



ver des "méthodes innovantes" permettant la mise en place d'un plan de communication sur la prévention et la sensibilisation aux effets de la drogue.

"Il y a peu d'associations qui activent dans le domaine de l'accompagnement des toxicomanes et qui mènent des actions de proximités spécialement sur la prévention drogue", a-t-il estimé, soulignant que le plan de prévention envisagé sera réalisé par les professionnelles de la santé avec l'apport du mouvement associatif".

Dans ce contexte, le Pr. Farid Kacha, président de la société algérienne de psychiatrie, a appelé à définir les priorités en matière de prise en charge des toxicomanes dans les centres de soins et de désintoxication, notamment pour assurer une meilleure organisation de ces centres.

Il a également exhorté les associations à se rapprocher davantage de ces centres de soins et de jouer un rôle d'intermédiaire, d'accompagnement et de sensibilisation dans le but de réussir la prise en charge des toxicomanes.



## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 55 morts et 661 blessés en une semaine

Cinquante-cinq (55) personnes ont trouvé la mort et 661 autres ont été blessées dans 385 accidents de la route survenus durant la période allant du 4 au 10 novembre, a indiqué mercredi un bilan des unités de la Gendarmerie nationale.

La wilaya d'Alger vient en tête en termes de nombre d'accidents (27 accidents), suivie de Médéa (23) et Bouira (198), précise la même source.

L'excès de vitesse (51%), l'insouciance des piétons (4,68%) ainsi que l'état des routes et des véhicules (4,68%) sont les principales causes à l'origine de ces accidents.

APS

ANNABA

## 4.200 quintaux de liège collectés depuis le début de la campagne de récolte

La campagne de récolte de liège, en cours dans les forêts d'Annaba depuis juin, a donné lieu à la collecte, à ce jour, de 4.200 quintaux, ce qui permet d'envisager une production de 6.000 quintaux au terme de la campagne, ont indiqué mercredi les services de la conservation des forêts.



L'atteinte de cet objectif permettrait à la wilaya d'Annaba de dépasser les prévisions et d'améliorer la production de liège qui n'avait pas dépassé les 5.000 quintaux à l'issue de la campagne de la saison écoulée, selon la même source.

Il reste toutefois, a-t-on relevé, que cette production demeure "bien en-deçà" du potentiel de cette wilaya qui dispose d'une superficie de 15.000 hectares de forêts de chêne-liège, notamment dans

les zones de Seraïdi, de Chetaïbi et d'Oued Aneb. Un manque à gagner qui s'explique, a-t-on estimé à la conservation des forêts, par le manque de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée pour ce type d'activités.

Par ailleurs, les activités liées à l'exploitation des forêts ont donné lieu, cette année, à la production de quelque 1.300 m<sup>3</sup> de bois, pour multiples usages, sur une surface traitée de l'ordre de 250 m<sup>3</sup> peuplée en particulier de pins et d'eucalyptus,

tus, a-t-on également indiqué.

La même source a également affirmé que l'effort de régénération du couvert végétal s'est traduit par la plantation de 1.500 hectares en diverses essences forestières, en oliviers et en arbres fruitiers.

La superficie forestière de la wilaya d'Annaba s'étend sur 75.424 hectares qui favorisent également l'apiculture comme l'illustre la présence de 80 coopératives spécialisées dans cette activité, selon la même source.

## BOUIRA

## Réception, d'ici à la fin de l'année, de 2.000 nouvelles places pédagogiques

Le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Bouira sera bientôt renforcé par la réception de 2.000 nouvelles places pédagogiques, a-t-on appris, mercredi auprès, des services de la wilaya.

En cours d'achèvement au niveau du nouveau pôle universitaire de Bouira, le projet de réalisation de ces 2.000 places pédagogiques tire à sa fin, le taux des travaux ayant dépassé

les 95 %, selon les estimations de l'entreprise en charge des travaux. Ces nouvelles places pédagogiques ne sont qu'une partie du pôle universitaire en cours de construction à la sortie ouest de la ville de Bouira et qui est d'une capacité totale de 9.000 places pédagogiques et de 5.000 lits, censées alléger la pression que connaît ces dernières années l'université Akli Mohand Oulhadj.

La rentrée universitaire de cette année (2014-2015) a connu la livraison et la mise en service de 2.000 autres places pédagogiques ainsi que d'une résidence universitaire de 1.000 lits, rappelle-t-on.

Parmi les infrastructures constituant ce nouveau pôle universitaire figurent notamment un institut de l'Eau et de la terre, d'une capacité de 2.000 places pédagogiques, ainsi

qu'un autre institut de génie électrique de même capacité d'accueil.

Le pôle est aussi doté d'un grand restaurant central de 8.000 places, destiné à fournir 15.000 repas quotidiennement et de deux résidences universitaires de 2.000 lits chacune. En outre, 50 logements destinés aux enseignants universitaires sont en phase d'achèvement.

## CONSTANTINE

## 60 millions de dinars collectés par le fonds de la zakat

Plus de 60 millions de DA ont été collectés à travers les 12 communes de la wilaya de Constantine lors de la 12ème campagne de la zakat menée au titre de l'année 2014, a indiqué jeudi à M'sila, un responsable de la direction des affaires religieuses.

Les sommes collectées ont sensiblement augmenté par rapport à la 11ème campagne marquée par la collecte de 51 millions de dinars, a précisé M. Azzeddine Bouhebila, chargé de ce dossier à la direction des affaires religieuses.

Quelque 3.000 familles nécessiteuses vivant dans la wilaya de Constantine ont bénéficié, cette année, d'une aide puisée des fonds collectés au titre de cette campagne, a-t-il indiqué, ajoutant que l'opération de distribution de ces aides est «toujours en cours».

Des enquêtes «minutieuses» menées par les commissions chargées de la gestion de ce fonds se poursuivent également pour identifier, éventuellement, d'autres familles «réellement dans le besoin», a encore fait savoir M. Bouhebila.

L'attribution de crédits bonifiés pour le financement de micro-entreprises initiées par de jeunes porteurs de projets est tributaire du parachèvement de l'étude des 170 dossiers déposés jusqu'à présent par des postulants, a également indiqué le même responsable.

A l'issue de la campagne précédente, 5.000 familles démunies avaient bénéficié d'aides tandis que 70 projets de micro-entreprises ont été financés au profit de jeunes sans emploi, a rappelé la même source.

## CANCER DU SEIN

## Appel à M'sila pour l'intensification de la sensibilisation au dépistage précoce

Un appel à l'intensification des actions de sensibilisation pour inciter les femmes à effectuer des tests de diagnostic précoce du cancer du sein a été lancé, jeudi à M'sila, au cours d'une journée d'information.

Les animateurs de cette rencontre, organisée par l'Association algérienne pour la planification familiale, et qui a réuni des médecins, des sages-femmes et des représentants d'associations, ont préconisé «une implication plus déterminée des sages-femmes dans les actions de sensibilisation». Outre la possibilité pour la femme de «s'auto-diagnostiquer», les animateurs de cette manifestation ont estimé «nécessaire» pour les sujets de moins de 40 ans de se faire consulter auprès des services des PME (Protection maternelle et infantile) «une fois par an» et «deux fois par an» lorsqu'il s'agit de femmes de

plus de 40 ans. Une mammographie doit également être effectuée chez les femmes âgées de plus de 40 ans pour détecter de façon précoce toute infection cancéreuse du sein, un mal qui frappe annuellement 7.000 femmes en Algérie.

Un appel à l'élargissement au maximum des actions de sensibilisation, afin de toucher les femmes rurales au moyen de l'organisation de sorties par le mouvement associatif féminin, a également été lancé au cours de cette journée d'information.

Les participants ont salué, au terme de la rencontre, la livraison d'un appareil de mammographie à la maternité de M'sila, conformément à l'engagement qu'avait pris le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Abdelmalek Boudiaf, lors de sa dernière visite dans cette wilaya.

## BOUMERDES

## Pour l'implication du secteur privé dans le développement du programme de la gouvernance électronique en Algérie

Les participants à un séminaire international, ouvert mercredi à l'université M'hamed Bougara de Boumerdes, ont plaidé pour l'implication du secteur privé national et étranger dans le développement et la mise en œuvre du programme de la gouvernance électronique en Algérie.

Il est impératif de coopérer avec le secteur privé pour développer la gouvernance électronique sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant", ont insisté les intervenants à ce séminaire, organisé sur le thème "la qualité du service public dans le cadre de la gouvernance électronique, cas des pays arabes".

Pour Dr. Toumi Abderahmane de l'université de Boumerdes, le but visé par cet appel à un partenariat avec le privé est d'"exploiter toutes les opportunités susceptibles de développer les ressources électroniques nationales" ainsi que de "rattraper le retard accusé en la matière".

"L'Algérie qui occupe la 136 ème place dans ce domaine, sur un total de 192 Etats, selon le dernier recensement de l'ONU, ne manque ni de compétences, ni d'argent, ni de cadre adéquat", a-t-il souligné, estimant que le "déficit" est à chercher dans "une volonté politique ferme et un suivi de la mise en œuvre des programmes mis en place pour développer le secteur".

Dr.Toumi a aussi, pointé du doigt d'autres contraintes entravant le développement du programme de gouvernance électronique en Algérie, parmi lesquelles, l'absence d'une mentalité du développement", la bureaucratie administrative"

et la "prédominance d'une sensibilité sécuritaire autour des informations relatives à ce programme".

Initiée par la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de la gestion de l'université de Boumerdes, la rencontre se veut une opportunité pour aborder les "grands défis" dictés par le climat des affaires

internationales aux organisations et Etats, en leur imposant de s'adapter à des évolutions complexes et rapides, dont la gouvernance électronique, ont indiqué les organisateurs.

Selon Dr .Yahiaoui Nacira, présidente de l'organisation de cette manifestation la gouvernance électronique est un élément important du service public, dans la mesure où l'une de ses principales conséquences est de limiter la "corruption administrative", du fait qu'elle permet aux citoyens de réaliser leurs procédures administratives via les réseaux électroniques.

Plus d'une cinquantaine de communications sur le sujet sont au programme de ce séminaire de deux jours, au cours duquel les participants aborderont de nombreux axes liés au "cadre théorique et conceptuel de la gouvernance électronique" "l'effet de la gouvernance électronique sur l'optimisation du service public", et "le rôle de la gouvernance électronique dans le renforcement de la performance des collectivités territoriales et son effet sur le développement local", entre autres .

APS

## RECENSEMENT DES CAS DE CANCER : Adoption d'un logiciel du registre national du cancer avant fin 2014

Un logiciel du registre national du cancer sera adopté dans toutes les wilayas du pays afin de recenser le nombre de personnes atteintes de cancer, avant la fin de l'année, a annoncé, mercredi à Alger, Mme Badra Benkedadra, conseillère auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

"Un registre national du cancer sera mis en place, avant la fin de l'année, pour recenser le nombre de patients souffrant de cancer et permettre d'élaborer un fichier reposant sur une base de données de différents cancers et leur évolution", a précisé Mme Benkedadra, à l'occasion d'une journée d'étude sur le cancer.

Elle a ajouté dans ce sens que cette journée rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national du cancer. L'exploitation du registre du cancer se fera à travers les 48 wilayas, a-t-elle mentionné, précisant que l'opération a débuté à Sétif pour la région Est et à Oran pour l'Ouest pour enfin se généraliser à Alger.

S'agissant de l'utilité du registre, la représentante du ministère a expliqué qu'il s'agit de l'identification de l'ensemble des types de cancers et de détermination des tranches d'âges et de sexes des personnes atteintes de cette pathologie.

Son rôle réside également dans la détermination des chiffres exacts de la prévalence et de l'incidence des cancers nationaux, a-t-elle souligné. En ce qui concerne la méthodologie, la mise en œuvre de cet outil d'information informatisé est, selon Mme Benkedadra, inspiré des standards internationaux des registres en matière des cancers. "Il a été établi dans un premier temps comme expérience pilote au niveau de la wilaya de Sétif avec la constatation de bons résultats et l'élargissement de l'expérience aux autres régions du pays", a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, l'intervenante a indiqué que l'outil d'informatique est très important en matière de planification sanitaire notamment en besoin de ressource humaine, d'approvisionnement en médicaments et de construction d'infrastructures. La rencontre, à laquelle ont pris part des épidémiologues, des biologistes et des responsables d'établissements hospitaliers des wilayas dans l'ouest du pays, entre dans le cadre du plan de lutte contre le cancer, en application de l'instruction ministérielle de février 2014 relative à la gestion et l'organisation du registre du cancer.

## EBOLA: Les pays du G 20 appelés à l'aide

Plusieurs professionnels de santé d'Afrique de l'Ouest ont appelé jeudi les pays du G20 à renforcer leur aide pour endiguer l'épidémie d'Ebola, évoquant de graves insuffisances de moyens sur le terrain.

L'épidémie d'Ebola a dépassé le cap des 5.000 morts, dans leur immense majorité au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La lutte contre la propagation du virus sera l'un des sujets abordés ce week-end par les chefs d'Etat et de gouvernement du G20, réunis en sommet à Brisbane en Australie. Plusieurs professionnels africains, qui s'exprimaient par vidéoconférence lors d'un congrès jeudi dans la métropole australienne, espèrent que ce sommet du G20 débouchera sur un net renforcement du soutien aux régions affectées. «Nous n'avons rien, nous manquons de tout», a résumé Gorden Kamara, ambulancier au Liberia. Une partie du pays compte 15 ambulances pour 1,5 million de personnes, et seulement un médecin pour 14.000 habitants, a-t-il expliqué.



L'ONG Oxfam a estimé jeudi que «presque la moitié» des pays du G20 n'avaient pas fourni «leur part» en terme de participation financière à la lutte contre Ebola.

«Si le G20 veut remplir son rôle de protecteur de l'économie mondiale, il ne peut pas se permettre de laisser une région entière être déstabilisée». Le G20 doit se dé-

mander comment répondre aux besoins immédiats en termes d'urgence, et aux facteurs de reprise à long terme», a insisté l'ONG dans un communiqué.

Les Etats-Unis ont appelé le Fonds monétaire international (FMI) à effacer près d'un cinquième de la dette des trois pays ouest-africains les plus touchés par Ebola, selon un communiqué gouvernemental.

## Washington appelle le FMI à alléger la dette des pays africains touchés par l'épidémie

Les Etats-Unis ont appelé le FMI à effacer une partie de la dette des trois pays ouest-africains les plus touchés par l'épidémie d'Ebola, a indiqué mercredi leur secrétaire au Trésor Jacob Lew dans un communiqué. «Nous demandons au FMI d'enterrer son soutien en accordant un allègement de dette à la Sierra Leone, au Liberia et à la Guinée», a déclaré le ministre dont le pays est le premier actionnaire du FMI. Un responsable du Trésor américain a indiqué que les Etats-Unis souhaitaient un allègement global de 100 millions de dollars tout en ajoutant que le montant précis

devrait être déterminé "après consultation" avec le Fonds et ses 188 Etats-membres.

Selon M. Lew, le Fonds monétaire international (FMI) a certes déjà joué "un rôle crucial" en accordant fin septembre une rallonge budgétaire globale de 130 millions de dollars à ces trois pays qui étaient sous assistance financière de l'institution avant le déclenchement de la crise Ebola. Mais un allègement de dette permettrait d'aller plus loin et de "promouvoir la stabilité économique" dans ces pays "en libérant des ressources" pour couvrir les "besoins im-

médias et les mesures de rétablissement à long terme", a détaillé M. Lew. Selon les estimations du FMI, l'épidémie d'Ebola qui a tué près de 5.000 personnes pourrait faire perdre cette année jusqu'à 3,5 points de pourcentage à la croissance économique en Sierra Leone (contre 11,3% prévus actuellement) et au Liberia (par rapport à 5,9%) et 1,5 point\* en Guinée (contre 3,5% attendus).

La Banque mondiale estime, elle, que une propagation de l'épidémie pourrait coûter plus de 32 milliards de dollars à l'Afrique de l'Ouest d'ici à la fin 2015.

### OMC:

## Les Etats-Unis et l'Inde résolvent leur différend sur la sécurité alimentaire

Les Etats-Unis et l'Inde ont résolu leur différend au sujet des aides financières versées par New Delhi à ses producteurs agricoles, qui bloquaient un accord commercial historique de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) conclu à Bali en décembre 2013, ont annoncé jeudi les deux pays.

«L'Inde et les Etats-Unis ont résolu avec succès le blocage sur les questions de sécurité alimentaire à l'OMC», a tweeté le ministre indien du Commerce Nirmala Sitharaman.

«Les Etats-Unis et l'Inde ont trouvé un accord aujourd'hui (jeudi) sur une série de mesures destinées à débloquer l'impasse dans les efforts de l'OMC pour mettre en œuvre les accords passés en décembre», a de son côté indiqué un communiqué officiel américain.

Les deux pays sont convenus que la sé-

curité des programmes alimentaires indiens ne serait pas remis en cause par l'OMC jusqu'à ce qu'une solution permanente sur le sujet soit trouvée et adoptée», a-t-il précisé.

«Le Conseil général de l'OMC va recevoir la proposition de l'Inde et les Etats-Unis la soutiendront», a souligné le ministre indien. La question avait été discutée entre Barack Obama et le Premier ministre indien Narendra Modi lors de la visite de ce dernier à Washington en septembre.

En juillet, New Delhi avait entravé la conclusion d'un Accord de facilitation des échanges (TFA) destiné à réduire les barrières douanières, exigeant des progrès plus rapides concernant l'exemption de ses réserves alimentaires de possibles sanctions de la part de l'OMC. La constitution de réserves alimentaires subventionnées pour les pauvres est considérée comme

une infraction en vertu des règlements de l'OMC. Certains pays occidentaux, emmenés par les Etats-Unis, craignent que ces réserves ne finissent sur les marchés, constituant une distortion des règles du commerce. La totalité des 160 membres de l'OMC, y compris l'Inde, avaient accepté la mise en œuvre du TFA, considéré comme le plus important accord mondial de libéralisation du commerce de ces 20 dernières années, lors d'une conférence ministérielle à Bali en décembre 2013. Mais l'Inde a pris ses partenaires par surprise en juillet en refusant de le signer.

L'Inde avait indiqué à ce moment-là vouloir négocier tout de suite une clause sur sa souveraineté alimentaire, et non pas attendre 2017, comme décidé à Bali. L'adoption du protocole sur la facilitation du commerce devait intervenir le 31 juillet, pour une entrée en vigueur du TFA mi-2015.

ALGÉRIE-OMAN

# La revue littéraire omanaise "Nezoua" consacre un dossier à Assia Djebbar

La revue littéraire publique "Nezoua" du Sultanat d'Oman consacre dans son dernier numéro un dossier à la romancière algérienne Assia Djebbar à travers la participation d'une trentaine d'auteurs, de critiques et de traducteurs algériens sous la direction de l'écrivain Amin Zaoui.

Dans le numéro d'octobre de cette revue trimestrielle en langue arabe, les auteurs du dossier se sont interrogés sur les raisons de la "longue absence" en Algérie du nom et des textes d'Assia Djebbar, alors que la romancière occupe une place importante dans la littérature algérienne et mondiale. Les contributeurs s'accordent à expliquer cette absence de la scène littéraire algérienne par une "frilosité" des éditeurs arabophones à traduire les œuvres de la romancière, une réalité qui s'accompagne d'une certaine forme de "refus" ou d'"hésitation" chez Assia Djebbar à être traduite, selon l'écrivain Bachir Mefti. Alors que des écrivains comme Djamel Mati ont rappelé que "nul n'est prophète en son pays", d'autres auteurs à l'instar de Lahbib Sayeh prédisent, au contraire, un "retour" des éditeurs vers les textes de Djebbar, en raison, écrit-il, de la "singularité" de l'auteure. Ce dernier avis se trouve conforté par le coordinateur du dossier, Amin Zaoui, qui a rappelé dans sa contribution qu'Assia Djebbar était une auteure "unique" et "multiple" à la fois; une romancière, une nouvelliste, une dramaturge et même une cinéaste "dont l'Algérie a toujours été la principale source d'inspiration". Commentant le "silence" de la romancière, qui ne s'est pas exprimée publiquement depuis des années, Lahbib Sayeh s'est dit "troublé" par cette discré-



tion, tandis que Leïla Hammouche préfère croire qu'Assia Djebbar "ne s'est jamais éloignée de son pays natal", en dépit de sa longue absence. Les participants divergent, par ailleurs, sur l'influence de l'auteure exercée sur des écrivains algériens plus jeunes: de véritable "conscience de la littérature féminine" pour Ahmed Abdelkarim, Assia Djebbar aura finalement, et malgré sa stature mondiale, "peu influencé" des écrivains comme Bachir Mefti ou encore Youcef Oueghlissi, entre autres. Cette confrontation

des avis se lit aussi lorsqu'il s'agit de commenter l'élection de la romancière en 2005 à l'Académie Française. De "fierté" nationale pour les uns, à un "événement qui n'ajoute en rien à ses qualités d'auteure" pour les autres. Dirigée par le grand poète omanais Seif Al-Rahbi, la revue "Nezoua" propose chaque trimestre des traductions d'œuvres littéraires universelles et des contributions d'écrivains et de critiques du monde arabe et d'ailleurs. La revue fête son 20ème anniversaire ce mois de novembre.

## Archiver l'art algérien pour préserver la mémoire visuelle

Les participants au colloque international sur la réalité de l'esthétique visuelle en Algérie, clôturé mercredi à Mostaganem, ont appelé à archiver l'art algérien (théâtre, cinéma, arts plastiques) pour préserver la mémoire visuelle nationale.

Ils ont recommandé également l'activation du rôle de l'esthétique visuelle dans la consécration de l'identité culturelle algérienne, la mise en place de ponts de communication, la conclusion de conventions entre les secteurs de la communication et des arts pour la création de comités

spécialisés en habillage télévisé. D'autres recommandations insistent sur l'intérêt à accorder aux biographies des artistes algériens dans plusieurs disciplines pour aider aux recherches académiques.

Les participants ont appelé aussi, lors de la deuxième et dernière journée de cette rencontre, organisée dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, à l'étude esthétique et académique des films algériens. Par ailleurs, le thème "pluralité

du discours esthétique artistique en Algérie" a été proposé pour le prochain colloque, tout comme la programmation de spectacles d'étudiants en art lors des prochaines éditions. Cette rencontre, qui a vu la participation d'universitaires d'Algérie, de France, de Tunisie et du Maroc, s'est articulée sur quatre axes traitant de l'esthétique en arts plastiques, au théâtre algérien, au cinéma algérien et au design et a été marquée par la tenue d'une exposition d'une vingtaine de toiles réalisées par des étudiants du des Beaux-arts.

## 25<sup>e</sup> JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE: Six films algériens en compétition



Les 25èmes Journées cinématographiques de Carthage (JCC.Tunisie), une des plus anciennes manifestations internationales de cinéma en Afrique, se tiendront du 29 novembre au 6 décembre avec au programme une cinquantaine d'oeuvres issues de 36 pays d'Afrique et du Moyen-Orient, dont six algériennes, rapportent mercredi des médias locaux. Les films "El Wahrani" (L'Oranaïs), et "Louibia Hamra" (Harcots rouges) des Algériens Lyes Salem et Narimané Mari figurent parmi les 15 longs métrages en compétition pour le "Tanit d'Or", la plus haute distinction des JCC qui sera décernée par un jury présidé par l'acteur américain Dany Glover.

La section des courts-métrages en compétition englobe, pour sa part, 17 films dont les œuvres algériennes "Les jours d'avant" de Karim Moussaoui, et "Passage à niveau" d'Anis Djäâd. Dans la catégorie "documentaire", qui compte au total 17 participants, ce sont "El oued, el oued" d'Abdenour Zahzah, et "Chantier A" du trio Karim Loualich, Tarek Sami et Lucie Dèche qui représenteront l'Algérie.

Au nombre des nouveautés de cette édition, les mêmes sources citent l'organisation de projections dans six autres villes tunisiennes hôtes d'une partie du programme de la compétition, du 30 novembre au 5 décembre. La section "Takmil", une compétition couronnée par une aide à la production de films en court de finition, accueillera de son côté 27 réalisateurs africains et arabes aux côtés de 11 œuvres tunisiennes, a indiqué la présidente des JCC, Dora Bouchoucha, citée par l'agence tunisienne de presse TAP. Outre la "compétition nationale", réservée aux seuls courts-métrages tunisiens, des séances spéciales sont prévues sous les intitulés: "Cinéma du monde" et "Séances spectacles".

Des hommages seront par ailleurs rendus au cinéaste sénégalais Samba Félix N'Diaye, considéré comme "le père du documentaire africain", au réalisateur syrien Omar Amiralay et au cinéaste français Maurice Pialat. Le film "Timbuktu" du Mauritanien Abderrahmane Sissako - seul film africain en compétition au dernier Festival de Cannes - est, quant à lui, programmé en ouverture des 25e JCC, au Théâtre municipal de Tunis. En 2012, la 24e édition des JCC avait couronné le Sénégalais Moussa Touré pour son long métrage "La pirogue".

Le festival de Carthage sera désormais annuel, après avoir jusqu'à présent été organisé tous les deux ans, en alternance avec le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco, Burkina Faso).

## Sidi Bel-Abbes: 22 wilayas présentes au 1<sup>er</sup> colloque national sur l'enfant et le livre

Des participants de 22 wilayas prennent part au premier colloque national sur l'enfant et le livre, ouvert mercredi à Sidi Bel-Abbes sous le slogan "une bibliothèque pour chaque enfant".

L'objectif de cette rencontre est d'encourager l'enfant, "un homme de demain", à lire, a souligné le directeur de la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Kebati" de Sidi Bel-Abbes, organisatrice de ce colloque de deux jours.

M. Gosto Djilali a indiqué à l'APS que des universitaires, des directeurs des bibliothèques principales de wilayas et des enseignants retraités des trois paliers de l'éducation prennent part à cette rencontre. Le directeur de la culture, Taybi Mohamed a rappelé, dans une allocution, que la wilaya de Sidi Bel-Abbes a bénéficié d'une bibliothèque principale et de 53 autres communales ainsi qu'un bibliobus pour rapprocher l'enfant du livre et l'encourager à la lecture. M. Maâti Youcef, bibliothécaire documentaliste de la bibliothèque principale d'Oum El Bouaghi a abordé, dans son intervention, le rôle de la famille et de l'entourage dans l'incitation de l'enfant à la lecture.

Pour sa part, la directrice de la bibliothèque principale d'Aniba, Nouacer Salihia a insisté notamment sur la promotion du livre, la sensibilisation et l'investissement dans les bibliothèques. La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Kebati" de Sidi Bel-Abbes compte quelque 350 adhérents des cycles primaire, moyen et secondaire, ainsi que 1.550 autres adultes dont des médecins, des universitaires et des étudiants, a signalé Gosto Djilali.

APS

# ON APPREND MIEUX QUAND ON EST CURIEUX

D'après une étude américaine, la curiosité est une qualité qui facilite l'apprentissage et améliore la mémoire à long terme. Plus on est curieux à propos d'un sujet, plus il est facile d'apprendre des choses sur ce sujet, mais aussi sur d'autres domaines, selon une étude américaine publiée le 2 octobre dernier dans la revue scientifique *Neuron*.



Quand notre curiosité est attisées, des modifications ont lieu au sein même de notre cerveau, nous permettant d'apprendre plus facilement, et de retenir les informations apprises sur le long terme.

Pour l'étude, des chercheurs de l'Université de Californie à Davis (Etats-Unis) ont fait appel à des volontaires, qui devaient estimer leur curiosité à propos de questions diverses, puis subir des examens du cerveau par IRM, alors qu'on leur donnaient les réponses aux questions posées.

Un délai de 14 secondes séparait chaque réponse, décalé durant lequel les chercheurs présentent aux volontaires des images de visages neutres inconnus. Après cela, les participants ont dû jouer à un test de mémoire, sur les visages présentés, mais aussi sur les réponses aux questions énoncées.

L'étude a alors donné lieu à plusieurs résultats surprenants. Tout d'abord, lorsque les participants étaient très curieux de connaître la réponse à la question, ils arrivaient davantage à se rappeler cette réponse. Ensuite, l'étude a révélé qu'une fois que leur curiosité était « éveillée », les participants montraient de meilleures capacités d'apprentissage au sujet d'informations sans rapports (la reconnaissance des visages notamment), dont ils n'étaient pas curieux.

Enfin, les volontaires étaient également plus aptes à garder l'information dont ils avaient été curieux en mémoire, après un délai de 24 heures. Ils furent ainsi capables de se rappeler à 71% des réponses déculant des questions ayant éveillé leur curiosité, contre 54% des réponses concernant les

questions qui les intéressaient moins.

« La curiosité pourrait mettre le cerveau dans un état d'éveil permettant d'apprendre et de retenir toute sorte d'information, tel un tourbillon qui aspire ce que vous êtes motivé à apprendre, mais aussi ce qu'il y a autour », explique le Docteur Gruber, co-auteur de l'étude.

## Curiosité, circuit de la récompense et mémoire

Les chercheurs ont aussi constaté que lorsque la curiosité est stimulée, il y a une augmentation de l'activité du circuit de la récompense, via la dopamine, un messager chimique qui transmet les informations entre les neurones. Les scientifiques ont également observé une augmentation de l'activité de l'hippocampe, région cérébrale permettant de créer de nouveaux souvenirs, et une augmentation des connexions entre l'hippocampe et le circuit de la récompense.

« La curiosité recrute le système de récompense, et les interactions entre ce système et l'hippocampe semblent mettre le cerveau dans un état où l'on est plus susceptible d'apprendre et de retenir des informations, même si celles-ci ne sont pas d'un grand intérêt », conclut le Dr Charan Ranganathan, auteur principal de l'étude.

Ces résultats pourraient aider la communauté scientifique à trouver de nouvelles approches d'enseignement en classe, mais aussi de traiter des problèmes de mémoire des patients âgés, via le circuit de la dopamine notamment.

## ENFANTS : C'EST QUOI UNE BONNE PUNITION ?

*C'est vrai, il a fait une grosse bêtise. Mais donner une punition n'est jamais agréable. Pourtant cela permet au parent d'affirmer son autorité, et à l'enfant d'identifier sa transgression. Voici comment adopter la bonne attitude.*

### La sanction doit être adaptée à l'âge

Plus l'enfant est jeune, plus la sanction doit être courte. Par exemple: s'assoir sur une chaise, croiser les bras et attendre votre signal pour se lever est largement suffisant pour un enfant de 3 ans. Pour les plus grands : la punition d'intérêt général est bien adaptée: laver à l'éponge les traits de fourrure de le chien ou mettre la table durant toute la semaine. L'important étant alors de soutenir l'enfant avec un regard bienveillant, en lui montrant les bons gestes avant de le laisser faire seul.

### Il faut prévenir avant de se罚ir

Bien souvent ce qui peut être vécu comme une bêtise par les adultes n'est qu'une expérience parmi d'autres pour l'enfant... Le prévenir de ce à quoi l'attend s'il continue lui permet d'identifier l'interdit et d'anticiper les conséquences de son acte. Et si la punition arrive, elle ne sera pas vécue comme un acte démesuré mais comme une limite posée par papa et maman. « En agissant ainsi vous le sécurisez », encourage Ety Buzy, psychologue spécialiste de la petite enfance. En revanche, pas d'avertissement sans fin, prévenez deux fois, à la troisième, appliquez la punition, au risque de ne plus être crédible les fois prochaines.

### Toujours parler au nom des deux parents

L'enfant doit comprendre clairement que ses deux parents décident ensemble de la nature de la punition. Y compris quand l'un des deux n'est pas là. « C'est ce que nous appelons dans notre jargon de psy « la triangulation », précise Ety Buzy.

La relation à l'enfant se joue à trois : vous, votre conjoint et l'enfant.

Elle lui prouve qu'il n'est pas soumis qu'à votre seule puissance : « Papa et moi avons déjà discuté de ce point et nous sommes du même avis ».

### Ne pas craindre que cela le frustrera

« L'apprentissage de la frustration est nécessaire à l'éducation », explique Ety Buzy. Elle permet à l'enfant de prendre conscience qu'il ne peut pas tout faire, ni tout avoir. « Il n'est pas rentré à l'heure de l'école ou s'est connecté sur Internet sans votre autorisation ? Une privation est adaptée, comme confisquer sa tablette ou sa console de jeux.

Plus il tient à l'activité dont il est privé momentanément, plus il gardera la trace de la punition, et donc grandira.

### Surtout ne jamais l'humilier

« L'humiliation laisse des marques indélébiles chez l'enfant, même tout petit », souligne Ety Buzy. Il est donc préférable d'écartier les solutions radicales qui défont les nerfs des parents, certes, mais restent peu efficaces, comme la fessée, la claque ou l'isolement aux toilettes.

Par un tel traitement, l'enfant risque d'être atteint profondément. Avec le risque, si cela se répète, de développer une timidité excessive et plus tard, dans sa vie d'adulte, de renoncer à prendre le moindre risque. »

### Si la gifle est partie, en parler pour ne pas banaliser le geste

Parler de la gifle et de ses conséquences avec l'enfant est indispensable afin de ne pas banaliser un tel acte, car il pourra croire qu'il peut lui aussi affliger ce geste à ses camarades ou frères et sœurs, puisque les grands la pratiquent.

« Vous pouvez lui dire que vous êtes désolez, qu'il vous a poussé à faire quelque chose que vous détestez mais que vous avez eu tellement peur que vous n'avez pas pu vous contrôler », propose Ety Buzy. Car bien souvent le geste a été guidé par un sentiment de peur ou de colère face à un danger.



vembre 2014

**Les berlingots de lessive, un danger pour les enfants**



Tenez les dosettes de lessive hors de portée des petits. Aux Etats-Unis, on s'inquiète de l'augmentation des cas d'ingestion ou d'inhalation de ces produits chimiques chez les moins de six ans.

Les dosettes de lessive ne sont pas des bonbons. Cela paraît tellement évident qu'il paraît illusoire de le préciser. Pourtant, les autorités sanitaires américaines multiplient les mises en garde face à la re-crudescence des cas d'intoxication d'enfants. De plus en plus de petits avalent ou inhalaient les poudres de lessives, souvent confondues avec des confiseries.

Des chercheurs de l'Ohio, aux Etats-Unis, relataient cette problématique dans une étude parue dans la revue médicale *Pediatrics*. La lessive empaquetée dans des capsules ou sachets en plastique contient une quantité de substances chimiques concentrées, rappelle le Dr Marcus Cassanel, responsable du service de toxicologie à l'Hôpital des services de santé du comté du poison d'Ohio, et co-auteur de l'étude. « Ces capsules de lessive sont de petite taille et colorées, ce qui pour un jeune enfant peut rappeler des confiseries ou des jus de fruit », explique-t-il à *l'AFP*.

Toutes les heures un enfant avale de la lessive.

Le danger des berlingots de lessive a été quantifié par les Américains : de 2012 à 2013, les centres de contrôle des poisons ont comptabilisé 17 230 cas d'ingestion, d'inhalation ou d'exposition aux produits chimiques de ces dosettes de lessive chez les moins de 6 ans.

660 ont été hospitalisés sur la même période, soit en moyenne près de deux par jour. Un de ces enfants est même décédé.

Les deux-tiers des cas concernent les petits de deux-trois ans qui mettent facilement des objets dans la bouche.

Parmi les symptômes constatés, ce sont les vomissements (48% des cas) qui reviennent le plus souvent, puis la toux, l'étouffement (13% des cas), l'irritation oculaire, la léthargie ou la conjonctivite.

Les auteurs de l'étude concluent en appelant à "des normes nationales de sécurité pour ces emballages" trop faciles à ouvrir par les petits.

# LE GRAS C'EST BON POUR LES ENFANTS

*Pour bien grandir, les enfants ont besoin de gras. Oui, mais à quelle dose exactement et sous quelle forme ? On fait le point sur leurs vrais besoins.*

On est tous au courant. "Pour bien grandir, il faut éviter de manger trop gras, trop sucré, trop salé". A force de passer en boucle dans les médias, le message a marqué les esprits, parfois trop. Résultat, « trop d'enfants seraient en-dessous des apports journaliers lipidiques recommandés », constate le Pr Patrick Toumian, chef de service de nutrition pédiatrique de l'hôpital Rousseau (Paris).

Or, les lipides sont indispensables à la croissance des enfants. Par exemple, chaque semaine durant la première année de bébé, entre 4 et 5 mg d'oméga-3 DHA se déposent dans le cerveau. Des acides gras qui doivent être apportés par l'alimentation !

## On met un peu de gras dans ses petits plats

Les lipides doivent constituer 45 à 50 % des apports énergétiques globaux des moins de 3 ans (pour un adulte, les lipides représentent seulement 35 à 40 % des apports énergétiques). Par exemple pour un enfant de 3 ans, dont les besoins énergétiques sont d'environ 1000 calories par jour, cela représente 45 g de lipides. Et si les apports en lipides, via les produits ménagers, se montent à environ 24 g, il faut donc encore 21 g d'huile ou 1 noix de beurre. « Les besoins sont souvent tauter tant que l'enfant ne consomme que de la maternel ou infantile », précise le Dr Toumian, mais il faudrait ajouter des matières grasses dans les plats salés (mais les petits pois) dès que la diversification alimentaire commence après quatre mois et lorsque son substitut le fait 2e âge au lait de croissance après un an. »

Après 3-4 ans, les carences sont souvent moins marquées, du fait de la baisse des besoins en lipides.



## Huile ou beurre? On équilibre les deux

L'idéal est d'équilibrer les sources d'acides gras d'origine végétale et animale, mais aussi de varier les différents acides gras essentiels : les oméga-3 présents dans les poissons gras, l'huile de colza, de lin, les fruits à coque... et les oméga-6 concentrés dans l'huile de tourteau, de pépins de raisin. « Côté produits laitiers, on reste sur ceux au lait entier. Et que penser de l'huile de palme ou des acides gras trans présents dans les produits industriels ? » Leur innocuité est vérifiée chez l'enfant », explique le Dr Toumian. Donc, pas de stress si votre enfant adore les gâteaux fourrés et qu'il en réclame régulièrement.

## Les bons repères âge par âge

- 0-4 mois : entre 600 et 850 ml de lait infantile par jour.

- 4-6 mois : 850 ml de lait infantile par jour + quelques grammes de beurre dans le plat du repas.

- 6-12 mois : 800 ml de lait infantile par jour environ + ½ c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 petite noix de beurre par repas.

- 12 mois-3 ans : 500 ml de lait de croissance + 1 c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 noix de beurre par repas, en complément des autres aliments sources de lipides (viande, fromage...).

## NUTRITION : LES SODAS FONT VIEILLIR AUTANT QUE LA CIGARETTE



Une nouvelle étude américaine affirme que boire des sodas tous les jours peut entraîner nos cellules immunitaires de près de deux ans.

Une nouvelle étude, publiée sur le site de l'*American Journal of public health* annonce "faire le lien entre la consommation de sodas avec sucre et la longueur des télomères chez les adultes en bonne santé". Pour résumer, les chercheurs de l'Université de Californie à San Francisco, ont montré que boire quotidiennement des sodas avec sucre (et non avec édulcorant) avait une influence sur la région située à l'extrémité de nos chromosomes (les fameux télomères) qui est responsable (entre autres) du vieillissement cellulaire.

## Des télomères plus courts c'est une espérance de vie plus courte

Les télomères empêchent l'ADN présent dans nos chromosomes d'être endommagé. Avec la vieillesse, ces télomères raccourcissent naturellement, ce qui s'accompagne d'un vieillissement des cellules. Des télomères plus courts sont également liés à une espérance de vie plus courte ou une mort accélérée ainsi qu'au développement de cer-

taines maladies comme le diabète ou le cancer. Cette étude a porté sur 5309 adultes américains, âgés de 20 à 65 ans, sans antécédents de diabète ou de maladie cardiovaskulaire, et s'est déroulée de 1999 à 2002. Les chercheurs se sont aperçus que les personnes qui buvaient des boissons sucrées tous les jours avaient aussi des télomères plus courts. En faisant des projections, ils ont conclu que boire 25 cl de sodas chaque jour raccourcissait l'espérance de vie de 1,9 ans et qu'en boire 60 cl la raccourcissait de 4,6 ans. Des chiffres quasiment équivalents à ceux enregistrés chez les fumeurs (le tabagisme étant un autre facteur de raccourcissement des télomères).

## Un geste toxique pour le métabolisme

"Cela vient sans doute du fait qu'en buvant un soda, nous faisons absorber une dose massive de sucre en quelques secondes à notre corps : un geste toxique pour le métabolisme", explique le Pr Elissa Epel, professeur de psychiatrie à l'Université de Californie. Celle-ci souligne qu'il n'y a rien d'irréversible dans la longueur des télomères. Il est en effet possible d'augmenter leur longueur de 10% en 5 ans en adoptant une alimentation saline... et sans sodas !

## EGYPTE:

## Trois soldats et deux policiers tués dans deux embuscades au Sinaï

Trois soldats et deux policiers ont été tués jeudi dans deux embuscades dressées par un groupe armé dans le nord du Sinaï, ont indiqué des responsables de la sécurité.

Dans la première attaque, des hommes armés appartenant au groupe armé «Ansar Biet El-Maqdis» ont sommé deux policiers de descendre d'une voiture à bord de laquelle ils les ont exécutés par balle après avoir pris connaissance de leur identité, à l'entrée de la ville de Rafah, à la frontière avec la Palestine. Dans la seconde attaque, les trois soldats ont été abattus par des assaillants armés qui les ont fait sortir d'un taxi collectif, alors qu'ils se rendaient pour des vacances dans la ville d'Al-Arish, le chef-lieu de la province du Nord-Sinaï. Depuis que l'armée égyptienne a destitué l'ex-président Mohamed Morsi en juillet 2013, les attentats visant les forces de sécurité se sont multipliés. Les auteurs de ces attaques disent agir en représailles à la répression meurtrière des partisans de Morsi issu du mouvement des Frères musulmans, classé organisation terroriste par Le Caire.

Des centaines de pro-Morsi ont été condamnés à mort dans des procès de masse expéditifs et 15.000 autres ont été emprisonnés. Plus tôt jeudi, l'explosion «d'une bombe assourdissante» dans un métro au Caire a semé la panique, provoquant une bousculade qui a fait 16 blessés. Et l'armée a annoncé que huit militaires étaient portés disparus après une attaque mercredi contre un bateau de la marine égyptienne en Méditerranée.

## BURKINA:

## Armée et civils parviennent à un accord a minima

Un accord a minima sur les organes de transition au Burkina Faso a été trouvé mercredi entre l'Armée et les civils, mais qui n'a pu être finalisé, les militaires souhaitant d'abord consulter leur hiérarchie, ont indiqué des négociateurs. Les militaires ont accepté que le président de l'assemblée intérimaire, le Conseil national de transition (CNT), soit «une personnalité civile élue par ses pairs» et non un soldat comme ils le réclamaient, selon le document cité par l'AFP.

Le CNT devient d'autre part un organe «législatif», quand l'armée, qui occupe le pouvoir depuis la chute du président Blaise Compaoré le 31 octobre, souhaitait qu'il soit simplement «consultatif». Le CNT sera composé de 25 membres de l'opposition, 25 de la société civile, 15 militaires et 10 membres du camp de Blaise Compaoré, le président burkinabé déchu le 31 octobre, d'après ce texte.

L'accord a minima confirme que le président de la transition sera un civil, qui choisira lui-même son Premier ministre, ce dernier nommant les 25 membres du gouvernement. Aucun de ces cadres du futur régime ne pourra participer aux prochaines élections, selon ce texte établi au sein d'une commission à laquelle participaient la société civile, les autorités religieuses et traditionnelles, l'opposition et l'armée, à raison de 2 membres chacun (8 au total).

Mais l'accord n'a pu être validé en assemblée, comme prévu initialement, «les militaires étant partis recueillir les avis et amendements de leur hiérarchie», a déclaré un membre de cette commission.

L'assemblée convoquée mercredi siégera à nouveau jeudi soir, a-t-il précisé. Ensuite, si cette assemblée valide le texte en présence de militaires, l'armée devrait lever dans de brefs délais la suspension de la Constitution qu'elle avait déclaré à son arrivée aux affaires, ont expliqué des négociateurs. Le Conseil constitutionnel se saisira alors du document. Les civils ont remis lundi une charte de la transition, sorte de constitution intérimaire, à l'armée, qui y avait rédigé ses propres propositions.

## ONU

## Le rôle de l'Algérie est «vital» dans la résolution du dossier libyen

Le rôle de l'Algérie est «vital» dans la résolution du dossier libyen car privilégiant le «dialogue politique», a affirmé jeudi à Alger, l'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Bernardino Leon.

«Le rôle de l'Algérie est vital dans la résolution du dossier libyen en raison de sa position qui privilégie le dialogue politique soutenu par les Nations-Unies et la communauté internationale. L'Algérie est contre une confrontation entre les différents acteurs libyens et contre une intervention militaire étrangère», a relevé M. Leon, dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellkader Messahel.

Tout en remerciant l'Algérie pour son «appui fondamental» pour les Nations-Unies, l'envoyé spécial pour la Libye a souligné la position «très particulière» d'Alger par rapport à ce dossier, en raison de son voisinage. «L'Algérie est un acteur très reconnu et très important pour les Nations-Unies et l'ensemble de la communauté internationale. L'Algérie a tout pour être un pays incontournable en raison de ses dimensions arabes, ré-

gionale, africaine et internationale», a ajouté M. Leon.

«Nous avons échangé des idées qui pourraient aider la Libye dans ses moments difficiles et dans les prochains jours nous allons agir dans le cadre d'un effort combiné de la communauté internationale. Je ne peux accomplir ma mission sans l'appui fondamental de l'Algérie», a-t-il conclu avant de rappeler qu'il s'agit de sa troisième visite dans le pays, en l'espace de quelques semaines. «Nous sommes préoccupés par la situation dans le pays voisin et sommes animés par la même volonté que l'ONU et d'autres capitales du monde, de faire converger les bonnes volontés vers un seul agenda, celui de la préservation de l'unité et de la souveraineté de ce pays voisin», a indiqué, de son côté, Abdellkader Messahel.

L'agenda consiste, par ailleurs, à «amener tous les acteurs libyens à l'exception des groupes terroristes identifiés en tant que tels, à la recherche d'un dialogue politique avec un consensus international», a ajouté le ministre délégué, rappelant l'existence de «contacts» aussi bien avec des acteurs libyens internes qu'avec des acteurs internationaux.

«L'agenda est en train d'al-



ler vers la recherche de cette solution, il y a une question de temps qu'il faut combler par la concertation et par un processus qui conduirait à lancer la reconstruction, ne serait-ce que dans un cadre transitoire, d'institutions représentatives qui pourraient parler au nom du peuple libyen», a explicité M. Messahel. Soulignant la «complexité» de ce dossier, il a qualifié de «complémentaire» le travail accompli par l'Algérie avec celui des Nations-Unies pour la résolution de la crise en Libye. «Cela peut faire évoluer positivement la situation, il y a urgence à le faire car s'il n'y a pas de solution rapide, l'on risque d'aller vers une dérive qui ne serait pas sans conséquences pour le peuple libyen, mais aussi pour tout le voisinage», a-t-il averti.

Rappelant que la Libye est un pays «frère et ami» ayant soutenu l'Algérie durant sa guerre de libération, M. Messahel a conclu que c'est un «devoir de solidarité» envers ce pays que de l'«accompagner», réitérant le refus de l'Algérie de «s'ingérer» dans les affaires internes de son voisin ou d'«appuyer certains contre d'autres», mais qu'il s'agit d'accomplir un travail de «facilitation».

## LIBYE:

## Poursuite des efforts de l'ONU pour lancer le dialogue dans un climat de crise profonde

L'ONU poursuit ses efforts pour rapprocher les parties antagonistes et lancer un dialogue national en Libye, où la crise politique et institutionnelle s'est aggravée ces derniers jours suite à la décision de la Cour constitutionnelle d'invalider le Parlement. Dans le cadre de ses efforts pour discuter de la convocation éventuelle d'un dialogue inclusif, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, a multiplié, depuis dimanche, les contacts avec les dirigeants du gouvernement d'Abdullah al-Theni et du Parlement, reconquis par la communauté internationale et qui siègent à un millier de km à l'est de Tripoli.

Début novembre, des pourparlers sous la médiation de l'ONU entre le Parlement et les personnalités de l'opposition ont été entamés dans la ville frontalière de Ghadames. Mardi, M. Leon, également chef de la mission de l'ONU en Libye (Unsmil), s'est rendu à Tripoli, où il a rencontré Nouri Abou Sahmein, chef du Congrès général national (CGN), l'ancien Parlement qui a récemment repris de ses services sous l'impulsion d'une coalition de milices. Abondant dans le même sens des efforts de l'ONU visant un règlement pacifique de la crise libyenne, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, a affirmé que «les efforts algériens à l'égard de la crise libyenne se poursuivent», précisant qu'il y a une coordination avec les Nations unies. Par ailleurs, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Ali Karti, a entamé lundi une visite officielle en Libye pour tenter de rapprocher les positions des protagonistes libyens. Un verdict de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême invalidant le nouveau Parlement, issu des élections du 25 juin et qui est reconnu par la com-

munauté internationale, a accentué la crise politique et sécuritaire qui secoue le pays depuis plus de trois ans.

## Les portes ouvertes au dialogue

Le Premier ministre libyen Abdellah al-Theni avait déclaré fin octobre depuis Khartoum, la capitale soudanaise, qu'il était prêt à engager un dialogue avec les milices antigouvernementales, afin de régler la crise dans ce pays «à condition qu'il y ait des concessions de la part de toutes les parties».

Il avait répété à plusieurs reprises que qu'il était prêt au dialogue «à condition que les milices antigouvernementales livrent leurs armes».

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Dayri, a lui indiqué dans une interview à l'hebdomadaire Jeune Afrique publiée à quelques jours avant la décision de la Cour constitutionnelle d'invalider le Parlement, que les portes du dialogue sont ouvertes «à toutes les forces et tous les hommes de bonne volonté, sans exclusion».

M. Dayri a souligné que «des islamistes ont leur place dans la nouvelle Libye, mais sur la base d'un engagement réel à construire un Etat de droit, ce qui suppose notamment le respect de l'autorité de l'armée et de la police nationale», affirmant: «ces principes pas négociable». Sur une question concernant l'inclusion des «Gueddafiistes» dans le dialogue, M. Dayri a précisé que «tous les Libyens qui n'ont pas de sang sur les mains et qui n'ont pas volé sont les bienvenus chez eux». Depuis la chute de l'ancien régime de Maamar El-Gueddafi en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu imposent leurs

lois dans le pays plongé depuis dans le chaos.

## Parlement et gouvernement visés par les violences

Deux explosions se sont produites jeudi près des ambassades fermées d'Egypte et des Emirats arabes unis dans la capitale libyenne Tripoli contrôlée par des milices, sans faire de victimes ni de dégâts importants, selon des sources sécuritaires. L'Egypte et les Emirats font partie des pays qui ont retiré une partie au moins de leur personnel diplomatique de Tripoli depuis les combats qui ont opposé cet état à plusieurs milices rivales pour le contrôle de la capitale libyenne. Ces explosions surviennent au lendemain d'une série d'attentats essentiellement dans des villes sous contrôle du gouvernement. Mercredi, six personnes ont trouvé la mort dans une série d'attentats dans l'est notamment dans la ville de Tobrouk, où siège momentanément le Parlement élu.

Et à Benghazi, une valise remplie de larges quantités de TNT a explosé dans le centre-ville, faisant d'importants dégâts matériels. Dimanche, un double attentat à la voiture piégée a été commis près du nouveau siège du gouvernement à Chabat, à 1230 km à l'est de Tripoli, alors que le Premier ministre Abdallah al-Theni rencontrait le chef de la mission de l'ONU en Libye (Unsmil), Bernardino Leon.

Depuis fin août, une coalition de milices contrôlent Tripoli et une grande partie de l'ouest libyen après en avoir chassé ses rivaux au terme de combats meurtriers. Le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale ont fui la capitale et siègent dans des régions de l'est du pays.

PALESTINE-ISRAËL

# Marwan Barghouti placé à l'isolement dans sa prison israélienne



Le parlementaire palestinien Marwan Barghouti a été placé à l'isolement par l'administration pénitentiaire israélienne après avoir appelé depuis sa cellule à soutenir "la résistance armée", a indiqué mercredi une ONG palestinienne.

Le Club des Prisonniers palestiniens, une ONG basée à Ramallah, a affirmé dans un communiqué que la mise à l'isolement de Marwan Barghouti était une "punition" pour sa re-

tentissante lettre publiée mardi. Dans une lettre écrite de la prison où il est incarcéré depuis 2002 et publiée à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Yasser Arafat, M. Barghouti a estimé que "poursuivre le choix de la résistance globale et armée", c'est-à-dire fidèle à l'héritage d'Arafat, à ses idées et à ses principes pour lesquels des dizaines de milliers sont morts en martyrs". "Il est impératif d'envisager de nouveau le choix de la

résistance comme moyen de vaincre l'occupant" israélien, écrit M. Barghouti, condamné à quatre peines de prison pour perpétré pour avoir notamment dirigé la deuxième Intifada (2000-2005).

L'administration pénitentiaire israélienne a confirmé que le leader palestinien avait été condamné à sept jours d'isolement et à une amende pour s'être exprimé dans la presse, sans mentionner le contenu de la lettre.

## EL QODS-EST: Washington dénonce la poursuite de la colonisation



Les Etats-Unis ont une nouvelle fois critiqué Israël à propos de la poursuite de la colonisation à El Qods-Est, jugeant que cela faisait monter les tensions avec les Palestiniens. Israël a approuvé mercredi la construction de 200 nouveaux logements à El Qods-Est, la ville sainte occupée et annexée par Israël, passant outre la réprobation internationale contre la poursuite de la colonisation qui contribue à l'actuelle escalade des tensions.

"Nous sommes profondément préoccupés par cette décision, en particulier compte tenu de la situation tendue à El Qods occupé ainsi que de la position unanime et sans

équivoque des Etats-Unis et d'autres membres de la communauté internationale opposés à de telles constructions à El Qods-Est", a dénoncé la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki.

"Ces décisions d'étendre les constructions peuvent exacerber la situation difficile sur le terrain et ne contribuent pas à apaiser la tension", a ajouté la porte-parole de la diplomatie américaine.

Elle a enfin estimé que cela "allait à l'encontre de l'objectif affiché de parvenir à une solution à deux Etats" israélien et palestinien.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a qualifié mercredi l'accord entre la Chine et les Etats-Unis d'"importante contribution" à la lutte globale contre le réchauffement climatique.

C'est une "importante contribution au nouvel accord sur le climat qui doit être signé l'an prochain à Paris", a-t-il déclaré lors d'un sommet régional des pays de l'Asie du sud-est à Naypyidaw, capitale de la Birmanie.

Un accord mondial doit être trouvé à la conférence sur le climat fin 2015 à Paris.

Il a évoqué le "leadership" dans la lutte contre le réchauffement assumé par les présidents chinois et américain, Xi Jinping et Barack Obama, avec cette annonce inédite. "J'appelle tous les pays, notamment toutes les grandes économies, à suivre la voie de la Chine et des Etats-Unis", a-t-il ajouté.

## L'armée azerbaïdjanaise abat un hélicoptère militaire arménien

Les forces azerbaïdjanaises ont abattu mercredi un hélicoptère militaire arménien, l'un des incidents les plus graves depuis la fin en 1994 du conflit qui a opposé l'Azerbaïdjan à l'Arménie concernant la région disputée du Nagorny-Karabakh.

"Le 12 novembre, un hélicoptère de combat Mi-24 a tenté d'attaquer les positions de l'armée azerbaïdjanaise près de la région d'Aghdam (dans le Nagorny-Karabakh)."

L'hélicoptère a été abattu par l'armée azerbaïdjanaise", a annoncé le ministère azerbaïdjanais de la Défense. Selon Bakou, les débris de l'hélicoptère sont tombés sur le territoire du Nagorny-Karabakh, une région séparatiste peuplée en majorité d'Arméniens au cœur d'un conflit larvé qui empoisonne les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Le ministère de la Défense (séparatiste) du Nagorny-Karabakh a confirmé que l'hélicoptère appartenant aux forces de ce territoire avait été abattu par l'armée azerbaïdjanaise pendant qu'il effectuait un vol d'entraînement dans le cadre d'exercices militaires".

Les Azerbaïdjanais "continuent de tirer abondamment dans la direction du site du crash avec différentes armes de petit calibre", a ajouté ce ministère.

## NUCLÉAIRE - IRAN La politique intérieure ne doit pas influencer les négociations

La politique intérieure ne doit pas influencer les négociations nucléaires entre l'Iran et les grandes puissances, a affirmé mercredi le président iranien Hassan Rohani.

"Si l'un des pays membres du 5+1 a un problème intérieur ou a gagné ou perdu une élection, cela n'a rien à voir avec nous et chaque pays doit régler ses problèmes dans son propre pays", a affirmé M. Rohani, en marge d'un conseil des ministres diffusé par la télévision.

"Ce n'est pas logique (...) que ce problème apparaisse au niveau des négociations", a-t-il commenté. Cette déclaration intervient au lendemain de trois jours de discussions serrées à Oman entre l'Iran et le groupe 5+1 (Royaume-Uni, Chine, France, Russie, Etats-Unis et Allemagne), qui n'ont pas enregistré de progrès. Les deux parties se sont donné jusqu'au 24 novembre pour parvenir à un accord global sur ce dossier qui empoisonne les relations internationales depuis plus de 10 ans.

## IRAK: 36 officiers sanctionnés

Le Premier ministre irakien Haïdar al-Abadi a limogé ou mis à la retraite 36 officiers dans le cadre de la "lutte contre la corruption" et d'une reprise en main de l'armée, a annoncé mercredi son cabinet. "Le commandant général des Forces armées Haïdar al-Abadi, a donné des instructions pour que 26 commandants militaires soient relevés de leurs fonctions et que dix autres soient mis à la retraite", indique un communiqué des services de presse du Premier ministre. Il ne précise pas le rang ni les fonctions de ces officiers.

M. Abadi a nommé "18 commandants à de nouveaux postes au ministère de la Défense", ajoute le texte. Ces décisions ont été prises "dans le cadre du renforcement du travail de l'institution militaire sur des bases professionnelles et de la lutte contre toute forme de corruption".

APS

## L'accord Chine-USA "important" face au réchauffement climatique

## USA

## Les républicains opposés à la "croisade" d'Obama sur le climat

Les républicains du Congrès américain ont déploré mercredi les nouveaux engagements américains annoncés par Barack Obama à Pékin pour lutter contre le réchauffement climatique, et promis de poser de nombreux obstacles à leur réalisation. "Cette annonce est un nouveau signal que le président a l'intention de poursuivre sa politique destructrice d'emplois, quel que soit l'impact dévastateur sur le cœur de l'Amérique et sur le pays tout entier", a déclaré le président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, dans un communiqué. Depuis Pékin, M. Obama et son homologue chinois Xi Jinping, à la tête des deux pays les plus pollueurs de la planète, se sont fixé ensemble de nouveaux engagements pour lutter contre le réchauffement climatique. Les Etats-Unis se sont ainsi engagés à réduire de 26%-28% leurs émissions d'ici à 2025 par rapport à 2005. "C'est le dernier exemple de la croisade du président contre des sources d'énergie fiables et abordables, une croisade qui détruit des emplois et pèse sur la classe moyenne", a-t-il poursuivi.

"Les républicains ont adopté des textes pour restreindre les pouvoirs de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) et stopper l'entrée en vigueur de ces politiques, et nous continuerons à en faire une priorité dans le nouveau Congrès", a conclu M. Boehner.

## Elections de mi-mandat américaines: victoire républicaine dans l'Alaska

Le candidat républicain au Sénat américain dans l'Etat de l'Alaska, Dan Sullivan, a remporté l'élection, a-t-on indiqué mercredi après une semaine de dépouillement, portant la majorité républicaine à la chambre haute du Congrès à au moins 53 sièges sur 100. Dan Sullivan a revendiqué la victoire mercredi contre le démocrate sortant, Mark Begich, qui n'a pas reconnu sa défaite et attend la fin officielle du dépouillement, qui prend plusieurs semaines dans cet Etat de façon à prendre en compte les bulletins envoyés par courrier.

Mais Dan Sullivan a à ce jour accumulé une avance suffisante pour rendre impossible un rattrapage du démocrate. Les républicains ont ainsi remporté huit sièges supplémentaires au Sénat, passant de 45 à 53. Si leur candidat remporte le second tour de la sénatoriale en Louisiane contre la sortante démocrate le 6 décembre, ils pourraient atteindre une majorité de 54 sièges.

APS

## LIBYE

## Reprise partielle de la production dans deux champs pétroliers après une attaque

La production a partiellement repris mercredi dans deux importants champs pétroliers du sud-ouest de la Libye, attaqués par des hommes armés la semaine dernière, a annoncé un responsable libyen.

"La production a redémarré partiellement mercredi dans le champ d'Al-Charara et elle reprendra jeudi dans le champ d'Al-Fil", a déclaré à l'AFP le porte-parole de la Compagnie nationale de pétrole (NOC), Mohamed Hrari. La production sur ces deux sites avait été arrêtée la semaine dernière après une attaque armée qui a provoqué un incendie. Selon des employés du champ d'Al-Charara, des hommes armés avaient "pour des raisons politiques" lancé une attaque, obligeant les gardiens à se retirer du site et de celui voisin d'Al-Fil.



## CENTRAFRIQUE:

## Report de 5 mois des élections prévues en février



Le Groupe international de contact sur la Centrafrique (GIC), qui réunit les principaux partenaires et bailleurs de Bangui, a entériné mercredi la demande des autorités de transition, un report de cinq mois des élections prévues en février, a annoncé mercredi le ministre congolais des Affaires étrangères. "Après évaluation, nous avons estimé que le précédent calendrier des élections en Centrafrique fixé conformément à la Charte constitutionnelle de transition était intenable", a déclaré à la radio nationale centrafricaine le chef de la diplomatie congolaise, Basile

Ikouébé, représentant du président Denis Sassou Nguesso, médiateur de la crise centrafricaine, à la suite d'une réunion du GCI mardi à Bangui.

"Nous avons donc examiné les propositions faites par les autorités de la transition et convenu de repousser les élections en juin ou juillet 2015", a-t-il ajouté. Début septembre, le président de l'Autorité nationale des élections (ANE), Dieudonné Kombo-Yaya, avait indiqué que "les élections générales prévues pour février 2015 ne pourraient se tenir à cette date", en raison de l'insécurité persistante et d'un manque de moyens financiers.

## UKRAINE:

## L'ONU redoute le "retour à une guerre totale" dans l'Est

L'ONU "est très inquiet du risque d'un retour à une guerre totale" dans l'est de l'Ukraine, a déclaré mercredi un haut responsable de l'ONU devant le Conseil de sécurité réuni d'urgence.

Le secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, Jens Andres Toyberg-Franzen, a aussi évoqué parmi les scénarios possibles "un conflit gelé et persistant qui maintiendrait le statu quo dans le sud-est de l'Ukraine pendant les années ou les décennies à venir". Le troisième scénario est celui "d'un conflit qui continue à bas bruit de cette manière pendant des mois, avec des combats sporadiques de faible intensité suivis de périodes où les hostilités et les pertes humaines augmentent". Les premier et troisième scénarios évoqués "seraient une catastrophe pour l'Ukraine", a es-



timé le responsable onusien. Cette réunion avait été convoquée à la demande des Etats-Unis pour examiner des accusations d'incursions militaires

russes dans l'est de l'Ukraine, confirmées par l'Otan et l'OSCE. L'OSCE a déployé 261 observateurs internationaux en Ukraine, dont 112 dans les ré-

gions de l'est du pays où un fragile cessez-le-feu entre rebelles pro-russes et armée ukrainienne, décreté début septembre.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05	Gaspard et Lisa	11:15	Expression directe
06:20	Franklin	11:20	Consomag
06:30	TFou	11:25	Météo
08:30	Téléshopping samedi	11:30	La voix est libre
10:15	L'affiche de la semaine	12:00	Journal régional
10:30	Nos chers voisins	12:25	Journal national
11:00	Tous ensemble	12:55	30 millions d'amis
11:55	Petits plats en équilibre	13:25	Les grands du rire
12:00	Les douze coups de midi	15:00	En course sur France 3
12:50	L'affiche du jour	15:25	14 -18, au-delà de la guerre
13:00	Journal	16:45	Expression directe
13:40	Petits plats en équilibre	16:50	Harry
13:45	Météo	17:25	Un livre, un jour
13:55	Joséphine, ange gardien	17:30	Slam
15:15	Maman à 16 ans	18:10	Questions pour un champion
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	19:00	19/20 : Journal régional
18:00	Bienvenue chez nous	19:18	19/20 : Edition locale
19:00	Money Drop	19:30	19/20 : Journal national
19:50	Trafic info	19:58	Météo
19:55	Météo	20:00	Tout le sport
20:00	Journal	20:15	Météo régionale
20:25	My Million	20:20	Plus belle la vie
20:35	France / Albanie	20:42	Beau travail
22:40	Tirage de l'Euro Millions	20:45	Thalassa
22:45	Mon incroyable fiancé	22:40	Frères d'armes
23:40	Mon incroyable fiancé	22:45	Météo
		22:48	Parlons passion
		22:50	Soir 3
		23:20	Banlieusards

**2**

06:05	Coeur Océan
06:30	Coeur Océan
06:55	Journal
07:00	Télématin
10:00	Thé ou café
10:50	Motus
11:20	Les Z'amours
11:55	Tout le monde veut prendre sa place
12:40	Point route
12:50	Météo 2
13:00	Journal
13:20	13h15, le samedi...
13:50	Météo 2
13:55	Des droits pour grandir
14:00	Mon Envoyé spécial
14:45	Faites entrer l'accusé
15:15	L'histoire continue
15:45	Comment ça va bien !
17:05	Dans la peau d'un chef
18:00	Point route
18:02	Face à la bande
18:55	N'oubliez pas les paroles
19:30	N'oubliez pas les paroles
20:00	Météo 2
20:02	Journal
20:40	Parents mode d'emploi
20:45	Alcaline l'instant
20:47	Météo 2
20:50	Patrick Sébastien, ze fiesta !
23:35	Image du jour : Rugby test match
23:45	Sébastien, l'imitateur caméléon

**CANAL+**

06:30	The Big Bang Theory
06:50	The Big Bang Theory
07:10	Les Guignols de l'info
07:20	Zapping
07:25	Le petit journal
07:55	Habillé(e)s pour 30 ans
09:30	Il était temps
11:25	Album de la semaine
11:55	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:00	La météo
12:05	Le petit journal de la semaine
12:40	Bref
12:45	Le tube
13:45	L'effet papillon
14:05	Gravity
14:05	La boîte à musique des Guignols
15:35	Le Hobbit : la désolation de Smaug
18:10	Bref
18:15	Le Before du grand journal
18:45	Le JT
19:05	Le grand journal
20:00	Le grand journal, la suite
20:20	Le petit journal
20:53	A propos du film
20:55	Malavita
22:45	Gravity

**M6**

06:00	M6 Music
08:15	M6 boutique
10:30	Cinésix
10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
12:40	Météo
12:45	Le 12.45
13:05	Scènes de ménages
13:55	Il n'est jamais trop tard
16:20	Vol 732 : terreur en plein ciel
15:35	La spirale du mensonge
17:25	Les reines du shopping
18:30	Objectif Top chef
19:40	Météo
19:45	Le 19.45
20:10	Scènes de ménages
20:50	NCIS
21:45	NCIS
22:40	NCIS
23:30	NCIS

**3**

06:00	EuroNews
06:35	Viva Piñata
06:46	Les Podcats
07:01	Les Tortues Ninja
07:27	Les Tortues Ninja
07:54	Super 4
08:06	Super 4
08:22	Scooby-Doo s
09:41	Titeuf
09:48	Titeuf
10:01	Les lapins crétins : invasion
10:14	invasion
10:26	invasion
10:32	invasion
10:39	invasion
10:50	LoliRock
11:13	C'est bon !

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

20h55

FRANCE / ALBANIE - FOOTBALL.  
MATCH AMICAL.

Après des victoires convaincantes contre le Portugal (2-1) et l'Arménie (3-0), l'équipe de France emmenée par Paul Pogba, Karim Benzema, et Mathieu Valbuena va tenter de poursuivre sur sa bonne lancée. Didier Deschamps, le sélectionneur des Bleus, esquisse au fil des matchs les contours d'une équipe type, avec des joueurs qui comme Raphaël Varane, Blaise Matuidi, Yohan Cabaye, ou encore Laurent Koscielny.

**2**

20h45

## PATRICK SÉBASTIEN, ZE FIESTA ! - 40 ANS DE



Sur la scène de l'Olympia, l'animateur des « Années bonheur » et du « Plus Grand Cabaret » fêtera ses 40 ans de carrière, entouré d'amis. Une date anniversaire puisque Patrick Sébastien est monté sur sa première scène de cabaret le 14 novembre 1974. Accompagné d'un orchestre de vingt musiciens, il interprète ses chansons « Le Petit Bonhomme en mousse », « Les Sardines », « Tourner les serviettes » et « Il fait chaud », tiré de l'album « Ça va être ta fête ! », sorti en avril dernier.

**3**

20h45

## THALASSA



Corentin, nomade des mers. Jeune ingénieur, Corentin de Chatelperron est aussi un aventurier. Il s'est lancé un double défi : naviguer pendant six mois dans le golfe du Bengale jusqu'à Sumatra sur un bateau fabriqué en fibre de jute et être autonome grâce à des solutions simples • Antarctique, danse avec les baleines. Laurent, Olivier et Tangui, apnéistes bretons, ont voulu réaliser leur rêve : nager avec les baleines au cœur de l'Antarctique.

**M6**

20h55

## MALAVITA



Un ancien mafieux new-yorkais, Fred Blake alias Giovanni Manzoni, est réinstallé secrètement avec sa femme et ses deux enfants dans un petit village de Normandie dans le cadre du programme de protection des témoins du FBI. Mais dans ce coin perdu de la campagne française, et malgré leurs efforts, le mafieux repenti et sa famille peinent à s'intégrer à leur nouveau et honnête mode de vie. Alors que les Manzoni ne tardent pas à reprendre leurs vieilles habitudes illicites et criminelles quand il s'agit de régler les soucis quotidiens, la petite famille est également confrontée à la pègre, toujours à leurs trousses...

**M**

20h50

NCIS :  
ENQUÊTES SPÉCIALES (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn)**Shooter**  
Saison 11 - Episode 22 sur 24

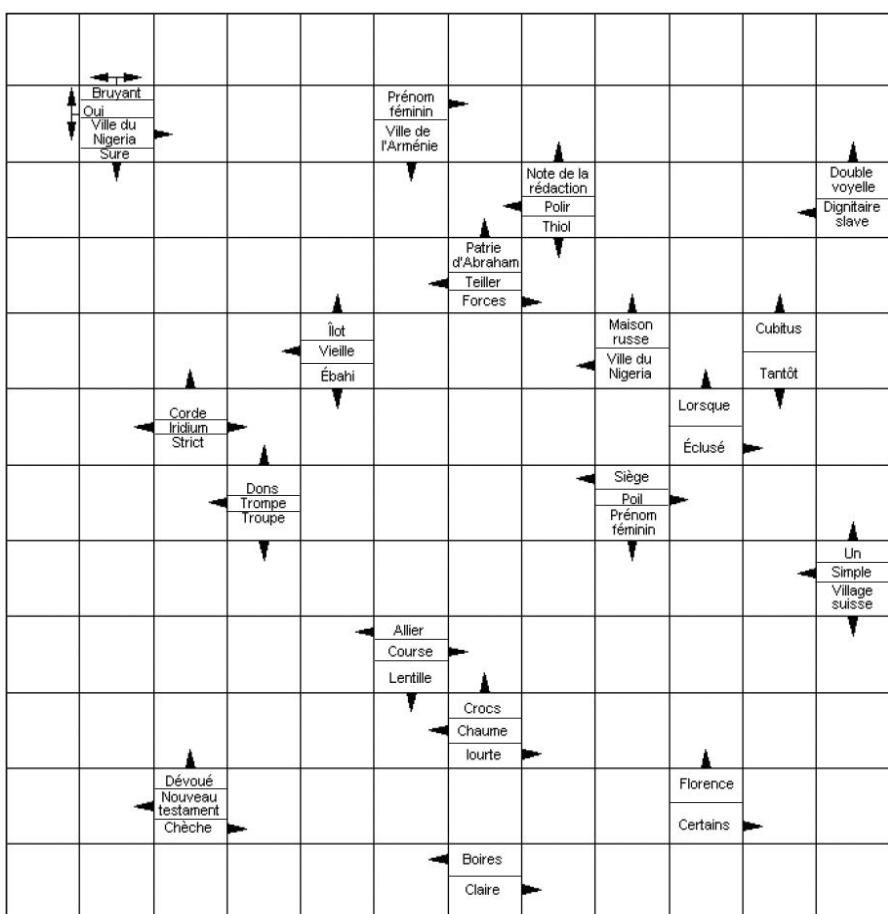
21h45 (55 mn)**La croisée des destins**  
Saison 9 - Episode 1 sur 24

22h40 (50 mn)**Enfance volée**  
Saison 9 - Episode 2 sur 24

Les agents du NCIS enquêtent sur le meurtre d'un soldat apprécié de tous, qui revenait tout juste de mission : il aurait été drogué avant d'être poignardé.



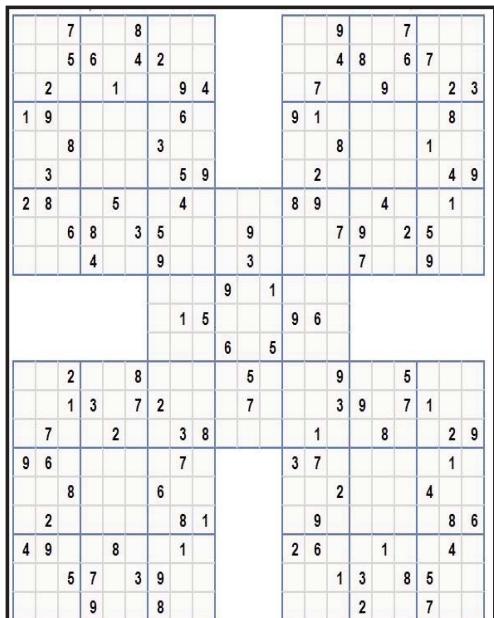
## Mots fléchés n°774



## Samouraï-Sudoku n°774

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## 7 erreurs



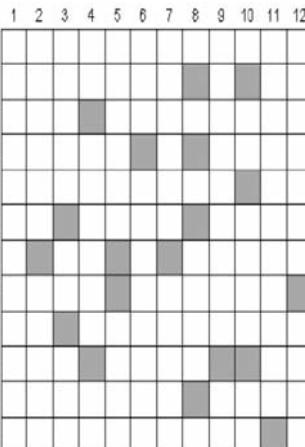
## Mots croisés n°774

## ► Horizontalement:

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
7. Renseignements généraux - Marque du dépôt
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

## ► Verticalement:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuissinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamer
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registrer paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan



## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

## Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

## proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

## Proverbe français

## C'est arrivé un 13 Novembre

954 : sacre du roi des Francs Lothaire.

1890 : « toast d'Alger ».

1920 : traité de Rapallo.

1927 : exclusion de Léon Trotsky du Parti communiste de l'Union soviétique..

1956 : admission de la Tunisie à l'ONU.

1964 : avènement du grand-duc Jean de Luxembourg.

1975 : admission des Comores à l'ONU.

1990 : intronisation de l'empereur du Japon Akihito.

## Célébrations :

Journée mondiale de la pneumonie.

Azerbaïjan : Journée de la Constitution adoptée en 1995.

Taiwan : Journée anniversaire de Sun Yat-sen.

N° 45



bouclier

civilisation chinoise	→			recent			mixa (i)	harpe
				tarte	↓			

3																														
		<table border="1"> <tr> <td>a</td><td>b</td><td>r</td><td>i</td><td>c</td><td>e</td><td>d</td><td>i</td><td>a</td> </tr> <tr> <td>ə</td><td>ɪ</td><td>r</td><td>ɪ</td><td>ɛ</td><td>e</td><td>ɛ</td><td>ɪ</td><td>ə</td> </tr> <tr> <td>pənɪ</td><td>ɪ</td><td>ə</td><td>ə</td><td>ə</td><td>ə</td><td>ə</td><td>ə</td><td>ə</td> </tr> </table>	a	b	r	i	c	e	d	i	a	ə	ɪ	r	ɪ	ɛ	e	ɛ	ɪ	ə	pənɪ	ɪ	ə	ə	ə	ə	ə	ə	ə	
a	b	r	i	c	e	d	i	a																						
ə	ɪ	r	ɪ	ɛ	e	ɛ	ɪ	ə																						
pənɪ	ɪ	ə	ə	ə	ə	ə	ə	ə																						

 **o o** **education** **s a r s** **n**  
**c u l t u r e** **e** **vêtement féminin** **avec**

a	s	h	l	e	e	s	i	m	p	s	o	n	r	absr
n	velours	*a	l	t	o	haut	élevé (S)	dominante	-a	c	n	e	s	

	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td>g</td><td>a</td><td>r</td><td>e</td></tr> <tr><td>e</td><td>i</td><td>l</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>n</td><td></td><td></td></tr> </table>	g	a	r	e	e	i	l			n			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td>a</td><td>i</td><td>r</td></tr> <tr><td>l</td><td>o</td><td>e</td></tr> <tr><td></td><td>n</td><td></td></tr> </table>	a	i	r	l	o	e		n	
g	a	r	e																				
e	i	l																					
	n																						
a	i	r																					
l	o	e																					
	n																						
<span style="font-size: 2em;">↓</span> méchanceté	<span style="font-size: 2em;">➡</span> dénôte	<span style="font-size: 2em;">⬅</span> vert																					

t	t	t	t	i	d	e	e
a	c	h	e	s	e	l	
r				m	o	n	
				u	u	n	
				z	z	z	



		c cat termination	e r		, o r a i
situation		h e r a i l e p l a c e	chim category entity relation value		

succès (i)	note de musique			e n o r m e n t e s s	
			↑		

saison		e esprit article	I a être (1)	a être (2)	I e	o		couleur
lièvre		b b b t - - f -	- - - - - - -	- - - - - - -	- - - - - - -	- - - - - - -		dans

nette → ↓ e n a b t a w t i k - couteuse article →

terminaison	charge (i)
↑	↓

charrule

				semblables	→	unité de mesure (i)	
→		↑				↓	

**simplet** eau-de-vie **semblables**

1 / 1

Club de football algérien

[View Details](#) | [Edit](#) | [Delete](#)

Club de football algérien



## CAN - 2015

## Le Qatar dément être candidat pour accueillir la 30<sup>e</sup> édition



Le vice-président de la Fédération qatarie de football, Saïd al-Mouhannadi, a démenti mercredi des informations de presse présentant son pays comme un possible candidat pour accueillir la CAN-2015 après la décision de la Confédération africaine (CAF) d'en retirer l'organisation au Maroc.

"Ces sont de fausses informations" et présenter le Qatar, un pays non africain, pour organiser la CAN "n'a pas de sens", a déclaré à l'AFP le vice-président de la Fédération qatarie.

Selon le quotidien français L'Equipe, le Qatar a été cité comme l'un des candidats possibles pour accueillir la CAN-2015, indiquant que ce pays, "pourrait en profiter pour tester ses compétences" en prévision du Mondial-2022. La CAF, qui a confirmé les dates de l'épreuve, du 17 janvier au 8 février, a retiré mardi son organisation au Maroc, et a disqualifié sa sélection, laquelle devait participer en tant que pays hôte. L'Angola, le Gabon, la Guinée-Equatoriale, voire l'Egypte ou le Nigeria sont de possibles candidats à l'organisation de la 30<sup>e</sup> édition.

Depuis le 10 octobre, le Maroc avait demandé à plusieurs reprises à la CAF le report de la CAN à cause de l'épidémie d'Ebola. Une hypothèse que l'instance suprême du football africain a toujours catégoriquement exclue. "Le pays hôte de la 30<sup>e</sup> édition de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) sera connu dans 2 ou 3 jours" a déclaré mardi le président de la CAF, Issa Hayatou à la chaîne France 24.

## QUALIFICATIONS- 5<sup>E</sup> JOURNÉE ALGÉRIE- ETHIOPIE: Deux séances d'entraînement des Verts à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football a effectué mercredi deux séances d'entraînement, la première à 10h00 et la seconde à 16h30, au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa, en vue du match face à l'Ethiopie samedi au stade Mustapha Tchaker à Blida pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la CAN-2015.



Tous les joueurs présents au stage des Verts ont pris part aux deux séances d'entraînements. Une autre séance d'entraînement est prévue pour jeudi matin au CTN de Sidi Moussa.

Par ailleurs, Baghdad Bounedjah, Mehdi Abeid et Ryad Mahrez animèrent un point de presse jeudi à 16h00 au centre de Presse de l'OCO Mohamed Boudiaf d'Alger.

Les partenaires de Madjid Bou-

gherra ont entamé lundi leur stage marqué par le forfait du meneur de jeu du Club Africain Abdelmoumen Djabbou à cause d'une blessure aux adducteurs.

Il a été remplacé par le buteur du championnat de Ligue 1 Mobilis Brahim Chenih, lequel avait participé au précédent stage de l'équipe nationale A. Les Verts poursuivront leur préparation jusqu'au jour du match avec des

séances à Sidi Moussa et à Blida. Vingt-trois (23) joueurs ont été retenus pour ce regroupement, le 3e sous la houlette du technicien français, Christian Gourcuff, qui avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic, en août dernier.

L'Algérie est première de son groupe avec 12 points, devant le Mali de six unités, tandis que le Malawi et l'Ethiopie ferment la marche avec trois points chacun.

## L'Angola n'est pas candidat

L'Angola n'est pas candidat à l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) début 2015 en remplacement du Maroc, a annoncé mercredi un responsable de la fédération angolaise de football.

"L'Angola ne va pas accueillir la compétition, nous n'avons pas présenté notre candidature et ce n'est pas notre volonté", a déclaré à l'AFP Joao Lusevikuendo, le vice-président de la fédération en charge des relations internationales.

"Le budget 2015 du pays, qui doit être voté jeudi, ne prévoit aucun engagement dans ce sens", a-t-il ajouté, affirmant qu'organiser une telle compétition en deux mois - le tournoi devant débuter le 17 janvier - était "quasi impossible".

Le pays avait organisé la CAN en 2010, une édition marquée par l'attaque de l'équipe togolaise par des séparatistes de l'en-

clave de Cabinda (nord-ouest), dans laquelle deux joueurs avaient été tués.

Le Maroc, qui avait plusieurs fois demandé le report de la CAN pour cause d'épidémie d'Ebola depuis le 10 octobre, s'est vu retirer son organisation et a été disqualifié de la compétition par la Confédération africaine de football (CAF).

La CAF doit maintenant trouver un remplaçant en urgence. Avec le refus de l'Angola - qui suit ceux de l'Afrique du Sud et du Ghana -, la liste des candidats potentiels se réduit au Gabon, au Nigéria et à l'Egypte.

Le choix du nouveau pays hôte devrait être annoncé dans "deux ou trois jours", a affirmé sur France 24 le président de la CAF, Issa Hayatou.

APS

## S o l u t i o n

### Sudoku N°773

2	7	3	5	1	8	4	9	6
1	5	9	4	2	6	7	8	3
4	6	8	7	9	3	2	1	5
7	3	2	6	8	1	9	5	4
6	8	5	3	4	9	1	2	7
9	1	4	2	5	7	6	3	8
5	2	1	8	6	4	3	7	9
8	4	7	9	3	2	5	6	1
3	9	6	1	7	5	8	4	2

1	6	3	9	2	7	8	4	5
4	5	9	8	3	1	6	7	2
7	2	8	5	6	4	3	1	9
6	3	2	4	8	6	1	9	7
6	9	4	7	1	2	5	8	3
8	7	1	3	6	9	4	2	6
2	8	6	1	7	5	9	3	4
3	4	7	6	9	8	2	5	1
9	1	5	2	4	3	7	6	8

2	3	7	1	8	9	6	5	4
1	9	4	3	5	6	7	2	8
6	8	5	4	2	7	1	9	3
2	3	7	1	8	9	6	5	4
1	9	4	3	5	6	7	2	8
6	8	5	4	2	7	1	9	3
2	3	7	1	8	9	6	5	4
1	9	4	3	5	6	7	2	8
6	8	5	4	2	7	1	9	3

### Mots Croisés N°773

SUBLIMINAIRE  
OBLIGATOIRES  
LAON■NIEVRE■S  
AYTRE■MAO■AI  
RETIENS■LIME  
I■IN■O■AOZOU  
GORGERIN■EU■  
RI■ULM■TERRE  
AS■E■AVESNES  
PENTANE■SOUS  
HAUT■D■MORSE  
EUSEBE■GREEN

### Mots Fléchés N°773

FRAGMENTAIRE  
O■RAIDISSEUR  
ULCERE■AOUTE  
DI■TENIR■AI■  
ROUET■DIPOLE  
ONC■TAONS■EN  
ISCHEMIE■CRU  
E■LISON■CRM  
MIEN■LECHERE  
EX■DOL■IEPER  
NEGOCIATRICE  
TROU■RUE■RUS

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U-23 DE VOLLEY

# La Tunisie couronnée

La Tunisie a été sacrée championne d'Afrique de volleyball des moins de 23 ans garçons (U-23), après sa victoire sur l'Egypte 3 sets à 1, mercredi soir à Sharm El-Cheikh (Egypte) dans le cadre de la 5e et dernière journée du championnat.



Les Tunisiens, qui avaient validé leur billet pour le Mondial-2015 de la catégorie aux Emirats arabes unis aux côtés des Pharaons, se sont imposés sur le score de 25-19, 25-22, 23-25 et 25-21.

De son côté, l'Algérie, 3e avec 7 points, a remporté la médaille de bronze en dépit de sa défaite face à la Libye au tie break (2-3 : 29-27, 22-25, 28-26, 22-25, 9-15).

Dans le dernier match de cette 5e journée, le Maroc a remporté sa première victoire du tournoi en battant le Rwanda par 3 sets à 1 (25-17, 21-25, 25-20, 25-18).

### Les résultats de mercredi :

Algérie - Libye 2-3  
Rwanda - Maroc 1-3  
Tunisie - Egypte 3-1

### Classement : Pts J

1. Tunisie	15	5	Championne d'Afrique et qualifiée au Mondial-2015
2. Egypte	12	5	Qualifiée au Mondial-2015
3. Algérie	7	5	
4. Libye	5	5	
5. Rwanda	3	5	

--. Maroc 3 5

### Déjà joués :

Tunisie - Libye	3-0
Algérie - Rwanda	3-0
Egypte - Maroc	3-0
Tunisie - Rwanda	3-0
Algérie - Maroc	3-1
Egypte - Libye	3-0
Tunisie - Maroc	3-0
Rwanda - Libye	3-0
Egypte - Algérie	3-0
Tunisie - Algérie	3-0
Maroc - Libye	0-3
Egypte - Rwanda	3-0

## L'Algérien Larbi Hedroug élu meilleur Réceptionneur

Le volleyeur algérien Larbi Hedroug a été élu meilleur réceptionneur du championnat d'Afrique garçons des moins de 23 ans (U-23), qui a pris fin mercredi soir à Sharm El-Cheikh (Egypte) avec le sacre de la Tunisie.

Outre sa victoire finale au tournoi et sa qualification au Mondial-2015 aux Emirats arabes unis, la Tunisie a raflé la majorité des distinctions individuelles: meilleur joueur du tournoi pour Elias Garfi, meilleur Smasheur pour Adem Oueslati et meilleur passeur à Khaled Ben Slimane.

De son côté, l'Egyptien Ahmed Saïd a été sacré meilleur Serveur de la compétition, tandis que son compatriote Mohamed Adel s'est adjugé le titre de meilleur Bloqueur.

Dernier du classement général en compagnie du Maroc, le Rwanda s'est consolé avec la distinction de meilleur libéro qui est revenue à son joueur Peter Bigirimana.

L'Algérie, 3e au classement final, a remporté la médaille de bronze du championnat d'Afrique, derrière la Tunisie (1re) et l'Egypte (2e) et devant la Libye (4e), le Rwanda et le Maroc (5es ex aequo).



## MONDIAL 2015 DE HANDBALL (GR C)

# Les horaires des matchs de l'Algérie connus

Le comité d'organisation local du championnat du monde 2015 de handball prévu à Doha (Qatar) du 15 janvier au 1er février, a officialisé les horaires des rencontres du 1er tour dont celles de l'Algérie qui évoluera lors de ce rendez-vous planétaire dans le Groupe C.

Le sept algérien drivé par Reda Zeguili domicilié à la salle Ali Bin Hamad Attiyah, entamera la compétition le 16 janvier en affrontant l'Egypte à 19h00 (heure algérienne), puis enchaînera avec la sélection qui remplacera les Emirats arabes unis deux jours plus tard (18) à partir de 17h00.

Pour sa troisième sortie le 20

janvier, l'Algérie jouera face à la Suède à 19h00, puis le 22 devant la France (19h00).

Le dernier match en poule des camarades de Mokrani est prévu le 24 janvier devant la République tchèque (19h00).

Les Verts effectueront un stage en Tunisie du 16 au 20 novembre dans le cadre de sa préparation pour le Mondial-2015 durant lequel ils disputeront deux matchs amicaux contre le club d'Al Djaich Al Qatari.

L'Algérie bouclera sa préparation avec le Tournoi international de Bercy (France) du 8 au 10 janvier 2015. Quatre pays : l'Algérie, la France, la Macédoine et le Brésil

prendront part à l'édition 2015 qui a été déplacée de Paris à Nantes en raison des travaux de rénovation de la salle de Bercy.

### Programme de la sélection algérienne au Mondial-2015:

Vendredi 16 janvier (19h00) :	
Algérie - Egypte	
Dimanche 18 janvier (17h00) :	
remplaçant EAU - Algérie	
Mardi 20 janvier (19h00) :	
Suède - Algérie	
Jeudi 22 janvier (19h00) :	
Algérie - France	
Samedi 24 janvier (19h00) :	
Algérie - République tchèque.	

## MONDIAL-2022 -QATAR

### «Notre dossier était solide et n'était entaché d'aucune irrégularité»

Le Qatar, pays hôte du Mondial-2022, a affirmé jeudi n'avoir jamais douté que son dossier était «solide» et ne contenait «aucune irrégularité» après l'annonce par l'autorité éthique de la Fédération internationale de football (Fifa) qu'il n'y avait pas de raison de remettre en cause l'attribution à l'emirat du Golf.

«Nous étions confiants sur le fait qu'une enquête neutre allait montrer que notre dossier était solide et qu'il n'était entaché d'aucune irrégularité», a déclaré le président du comité d'organisation du Mondial-2022 au Qatar, Hassan Thawadi.

La principale autorité éthique de la Fifa avait conclu peu auparavant que l'attribution des Mondiaux 2018 et 2022 à la Russie et au Qatar n'avait pas lieu d'être remise en cause, malgré des éléments douteux, «de portée très limitée».

Il n'y a pas lieu «de se repencher sur le processus d'attribution» et «encore moins de le rouvrir», a plaidé le président de la chambre de jugement de la commission d'éthique de la Fifa, Hans-Joachim Eckert.

Une enquête avait été ouverte à la suite d'accusations de corruption et un rapport avait été remis début septembre par Michael Garcia, avocat et ancien procureur fédéral américain.

«Nous avions confiance en nous-mêmes et dans le travail que nous avons accompli», a encore dit le responsable qatari.

## EQUITATION

### Concours national d'endurance samedi à Ain Defla



Un concours national d'endurance aura lieu samedi à Ain Defla avec la participation d'une soixantaine de jeunes cavaliers, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération équestre algérienne (FEA). Cette compétition, organisée par le club "Nadi Forsane Douï" d'Ain Defla, verra la participation de cavaliers représentant les clubs équestres d'Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Skikda et Ain Defla.

Le concours comporte deux épreuves, la première réservée aux chevaux locaux âgés de 5 ans et plus et aux cavaliers âgés de 14 ans titulaires de 1er degré, sur une distance de 44 kilomètres avec contrôle vétérinaire volant à mi-course et vitesse de 12 kilomètres/heure minimum et 15km/h maximum. Le classement sera établi selon la formule de calcul des points.

Le deuxième épreuve, sur une distance de 22 km, est réservée aux cavaliers âgés de 14 ans titulaires de 1er degré et aux chevaux de 4 ans et plus avec une vitesse de 10 km/h minimum et de 12 km/h maximum. Un contrôle vétérinaire sera effectué dans les 30 minutes après l'arrivée. Le président de jury est Mourad Benferhat, assisté des deux juges Anis Diafa et Cheboua Ahmed. La commission vétérinaire est composée de la présidente, Dr Zhour Bouziane et de membres Mustapha Taleb, Zoulikha Bezzaz, Mohamed Ammi, Ouassama Mariami et Hichem Baka. Selon le président de jury, ce concours est perçu comme une véritable opportunité pour valoriser l'endurance, seule discipline évaluatrice du cheval de la race locale.

APS

**FOOTBALL :**  
**SÉRIE "A" - AS ROME**  
**Amende de 122.000 euros pour l'entraîneur Rudi Garcia**

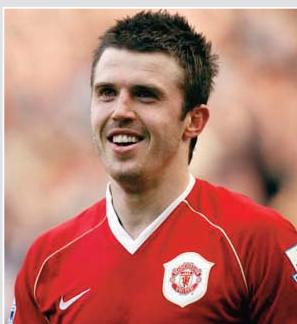


L'entraîneur français de l'AS Rome (Série A italienne) Rudi Garcia, a écopé d'une amende cumulée de 122.000 euros depuis qu'il dirige la barre technique de la "Louve", pour avoir passé des coups de téléphone pendant des matches officiels de son équipe, a annoncé mercredi le site Goal.com.

Le technicien français était presque toujours en liaison permanente avec son adjoint, Frédéric Bompard, qui se trouvait plus haut en tribunes, d'où la décision de la Fédération italienne de le sanctionner. L'ancien driver de Lille (Ligue 1 française) avait écopé d'une amende de 70.000 euros la saison dernière et en est déjà à 52.000 euros cette saison, pour le même motif.

C'est, cependant, la direction de la Roma qui devrait se charger de "régler la note", annonce La Gazzetta Dello Sport.

**FOOTBALL :**  
**ANGLETERRE:**  
**Carrick indisponible contre la Slovénie et l'Ecosse**



L'international anglais Michael Carrick, sociétaire de Manchester United, blessé à l'aine, est forfait contre la Slovénie samedi en qualifications à l'Euro-2016 et pour le match amical face à l'Ecosse le 18 novembre, a annoncé mercredi la Fédération anglaise de football.

Michael Carrick va rejoindre son club mercredi soir après avoir contracté une petite blessure à l'aine ce matin à l'entraînement", a précisé la Fédération. Le joueur de 33 ans (31 sélections) avait récemment été rappelé par le sélectionneur anglais Roy Hodgson, alors qu'il n'avait pas été retenu dans le groupe des 23 pour la Coupe du monde au Brésil.

**FIFA: PRIX PUSKAS:  
 10 joueurs dont une femme en lice pour le meilleur but de la saison**

Le Colombien James Rodriguez et le Suédois Zlatan Ibrahimovic, déjà lauréat en 2013, font partie des dix candidats en lice pour le Prix Puskas 2014 du plus beau but, a annoncé mercredi la Fifa. "Ibra" avait remporté l'édition 2013 avec son but sur retourné acrobatique lointain pour la Suède contre l'Angleterre en amical. Il est de nouveau en lice grâce à son aile de pigeon décisive réussie avec le Paris SG dans le Championnat de France contre Bastia.

Parmi ses concurrents se trouve notamment le milieu colombien James Rodriguez, avec le but inscrit d'un enchaînement contrôle de la poitrine reprise de volée en pivot contre l'Uruguay en 8e de finale du Mondial-2014 (2-0), élu plus beau but du tournoi.

Autres buts marqués à la Coupe du



monde au Brésil, la reprise de volée de l'Australien Tim Cahill contre les Pays-Bas (2-3), et la tête lobée du Néerlandais Robin van Persie face à l'Espagne (5-1). Une femme est en lice: l'Irlanaise Stephanie Roche, pour un enchaînement de deux jongles suivis d'une frappe en pivot.

Les internautes peuvent voter pour l'un de ces dix buts sur [fifa.com](http://fifa.com) et [francefootball.fr](http://francefootball.fr), jusqu'au 1er décembre. Ils pourront ensuite débarter les trois premiers, jusqu'à la cérémonie du Ballon d'Or 2014, le 12 janvier.

**La liste des dix candidats :**

Tim Cahill (AUS), Diego Costa (ESP), Marco Fabian (MEX), Zlatan Ibrahimovic (SWE), Stephanie Roche (IRL), James Rodriguez (COL), Camilo Sanvezzo (BRA), Hisato Sato (JPN), Robin van Persie (NED).

**Palmarès du Prix Puskas**

2013: Zlatan Ibrahimovic (SWE)  
 2012: Miroslav Stoch (SVK)  
 2011: Neymar (BRA)  
 2010: Hamit Altintop (TUR)  
 2009: Cristiano Ronaldo (POR).

**MONDIAUX RUSSIE/QATAR  
 Fifa : Pas de corruption, pas de remise en cause de leur attribution**

L'attribution des Mondiaux 2018 et 2022 à la Russie et au Qatar n'a pas lieu d'être remise en cause, a estimé jeudi la principale autorité éthique de la Fifa à la lumière du «rapport Garcia» sur les soupçons de corruption autour de ces deux Coupes du monde.

Il n'y a pas lieu «de se pencher sur le processus d'attribution» des Mondiaux 2018 et 2022 à la Russie et au Qatar «et encore moins de le rouvrir», a plaidé le président de la chambre de jugement de la commission d'éthique de la Fifa, Hans-Joachim Eckert.

Il a toutefois admis que l'enquête met en évidence «certains faits», «de portée



très limitée», «susceptibles de porter atteinte à l'intégrité du processus».

Ce rapport, remis début septembre, a été réalisé par Michael J. Garcia, avocat et

ancien procureur fédéral américain, à la demande de la Fifa.

Concernant le Qatar, il évoque notamment «la conduite douteuse de deux

personnes agissant comme conseillers ou consultants auprès de l'équipe de candidature» de l'Emirat.

Mais «les effets de ces faits (...) sont loin d'atteindre un niveau qui impliquerait de se repencher» sur ce processus, «et encore moins de le rouvrir», insiste M. Eckert dans son commentaire du rapport, transmis jeudi à la presse par la Fifa.

C'est sur l'Emirat que se concentrent depuis le vote de 2010 l'essentiel des doutes et des interrogations, mais l'enquête menée par M. Garcia n'apporte apparemment aucun élément attestant une possible corruption ou d'éventuelles violations graves des règlements.

**EQUIPE NATIONALE DE RUSSIE  
 Capello sans rémunération depuis 5 mois**

Le sélectionneur italien de l'équipe de Russie, Fabio Capello, sous contrat avec la "Sbornaya" jusqu'en 2018, n'a pas perçu de salaire depuis cinq mois, a révélé mercredi le site goal.com, affirmant que cette situation commence à inquiéter sérieusement le concerné.

"Ma patience a atteint ses limites" a déclaré à certains médias locaux l'ancien driver du Milan AC et du Real Madrid, dont les revenus s'élèvent à près de sept millions d'euros par an.

"Nous ne disposons pas de suffisamment d'argent pour assurer le salaire de Capello", a admis Sergei Stepashin, membre du comité exécutif de la fédération russe de football.

"Quand ils ont signé ce contrat avec Capello, ils auraient dû penser à la manière avec laquelle ils allaient le financer. Ce que nous essayons de faire actuellement, en trouvant de nouvelles ressources financières" a ajouté le dirigeant russe. Capello, éliminé avec la Russie dès le premier tour du Mondial-2014, au Brésil, est signataire d'un contrat qui court jusqu'au Mondial-2018 en Russie.

APS



## FALCAO ABSENT CONTRE ARSENAL

L'attaquant colombien des Red Devils ne pourra pas participer au choc face aux Gunners le 22 novembre.

Difficile début de carrière pour Radamel Falcao à Manchester United. Le Tigre s'est blessé peu après son arrivée et peine à retrouver les terrains depuis. Touché au mollet, il ne devrait pas revenir à temps pour affronter Arsenal, le 22 novembre prochain. Jonny Evans, Phil Jones et Rafael Da Silva manqueront également à l'appel, selon le Guardian. Interrogé sur d'éventuels retours de ces joueurs-là face aux Gunners, Louis van Gaal s'est montré pessimiste.



## FELLAINI «J'AI ÉTÉ LE BOUC ÉMISSAIRE»

Le milieu belge évoque la saison passée qui fut difficile et prévient qu'il se sent mieux à présent. Marouane Fellaini revit cette saison. Il est redevenu titulaire avec Manchester United et enchaîne les bonnes prestations. Le milieu de terrain belge revient sur sa difficile saison dernière et raconte le tournant qui l'a remis dans le bon chemin. «Je pense que j'ai été un peu le bouc émissaire. Mais je n'ai pas perdu foi en moi-même. En foot, vous devez être fort dans votre tête. Le mental est important et j'ai cette qualité. Ma famille m'a beaucoup aidé à traverser cette période. J'ai aussi participé à la Coupe du monde avec la Belgique, j'ai bien joué, mon équipe aussi. C'est important pour la confiance. Je suis revenu plus fort cet été», explique l'ancien joueur d'Everton et du Standard de Liège.



# SIMEONE pour remplacer Pellegrini

**Diego Simeone serait la cible prioritaire de Manchester City pour remplacer Manuel Pellegrini sur le banc si ce dernier est limogé.**

Manuel Pellegrini ne devrait pas faire de vieux os à Manchester City. Le club anglais est relégué à huit points du leader Chelsea et est quasiment éliminé de la phase de groupes de la Ligue des Champions. Autant dire que le début de saison est particulièrement décevant. Les partisans du club mancunien auraient donc commencé à envisager son remplacement. Si Pep

Guardiola a longtemps été annoncé comme le futur manager, selon le Dailystar, il semblerait que Diego Simeone soit finalement la cible prioritaire. Le patron de l'Atlético Madrid a notamment conduit l'équipe espagnole à un superbe titre en Liga la saison dernière et n'est pas passé loin de gagner la Ligue des Champions aussi.

## REUS FERME LA PORTE À ARSENAL

Selon The Sun, Marco Reus ne souhaite pas rejoindre Arsenal. Ni au mercato hivernal, ni même l'été prochain. Le milieu de terrain du Borussia Dortmund, dont le contrat se termine en juin prochain et qui n'a toujours pas prolongé avec le club allemand, souhaite gagner des titres. Il n'estime pas que le club londonien est l'endroit idéal pour y parvenir. Chelsea serait donc bien placé sur ce dossier. Arsène Wenger aura en tout cas une enveloppe d'environ 25,5 millions d'euros pour se renforcer dès janvier, notamment dans le secteur défensif.

## ANCELOTTI POIGNARDE DI MARIA DANS LE DOS

L'été dernier, l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti s'était fermement opposé au départ de son milieu de terrain Angel Di María, devenu l'un de ses chouchous en 2013/14. Défenseurs, officieusement, de toucher un meilleur salaire que celui proposé par ses dirigeants, l'international argentin a tout de même rejoint Manchester United fin août. Son départ a d'abord posé quelques problèmes à Ancelotti, contraint de réclamer à son meneur de jeu James Rodriguez et au milieu de terrain allemand Toni Kroos, arrivés en juillet,

davantage de travail sur le plan défensif. Mais les semaines passant, les deux hommes ont trouvé leurs marques et fait oublier leur prédécesseur. Aussi le technicien italien n'a-t-il pas hésité lundi soir, au cours d'un entretien diffusé sur la radio madrilène Onda Cero, à glisser un petit tableau à celui qu'il cherissait il y a encore quelques mois : « Di María changeait les matches avec son énergie, mais parfois, il ratait aussi des contrôles et des passes importantes. »



## ROBBEN «HEUREUX»

Pour le néerlandais le ballon d'or serait une vraie reconnaissance individuelle mais il n'y attache pas une trop grande importance considérant aussi que Messi et Ronaldo sont au dessus, tout en rappelant que de nombreux allemands champions du monde peuvent y prétendre. Enfin, Robben évoque les coachs qui l'ont marqué parmi lesquels Louis van Gaal. Comme Ribéry, Robben vante les grands mérites Guardiola qui fait progresser les joueurs et le Bayern par sa passion communicative et sa science tactique.



## SCHMELZER

### « CHOQUÉS D'ÊTRE APPLAUDIS »

A Dortmund, Schmelzer est un homme éprouvé, qui vit son rêve chaque saison et n'entend pas se laisser abattre après un passage à vide. « Je soutiens Dortmund depuis que je suis tout petit. C'était très particulier de rejoindre ce club et j'ai profité de chaque jour depuis », confie-t-il. Une confiance qui se retrouve également dans l'attitude exceptionnelle des fans tout au long de ces dernières semaines, alors que les résultats n'étaient pas au rendez-vous. « Le soutien des fans était incroyable. Nous étions presque choqués d'être encore applaudis par la Sudtribune après une défaite. »



## INVESTISSEMENTS À L'ÉTRANGER Les conditions de transfert de capitaux publiées au JO

Les conditions de transfert de capitaux à l'étranger au titre de l'investissement réalisé dans d'autres pays par les opérateurs économiques de droit algérien sont, désormais, fixées par un règlement de la Banque d'Algérie publié au journal officiel no 63.

Ce nouveau texte précise qu'il s'agit d'investissements réalisés par les opérateurs économiques de droit algérien, «complémentaires à leurs activités de production de biens et de services en Algérie».

Selon ce règlement, l'investissement à l'étranger peut être «la création de société, de succursale, la prise de participation dans des sociétés existantes sous formes d'apports en numéraires ou en nature, ou encore l'ouverture de bureau de représentation».

Néanmoins, précise la Banque centrale, les transferts de capitaux au titre de l'investissement à l'étranger par les opérateurs économiques de droit algérien, quelle que soit la forme juridique qu'il peut prendre dans le pays d'accueil, sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil de la monnaie et du Crédit (CMC).

Il est également souligné que «l'investissement à l'étranger doit être en rapport avec l'activité de l'opérateur concerné pour objectif de consolider et de développer cette activité».

Cet investissement à l'étranger, stipule encore le règlement, «ne doit pas porter sur des opérations de placements ou sur des biens immobiliers autres que ceux correspondant aux besoins d'exploitation des entités créées à l'étranger ou faisant partie intégrante de leur activité».

Aussi, l'opérateur ne peut obtenir d'autorisation que si l'activité projetée est complémentaire avec celle exercée en Algérie sachant qu'il est tenu de «réaliser des recettes d'exportations régulières à partir de son activité de production de biens et/ou de services en Algérie».

Le nouveau texte oblige également l'opérateur économique à ce que l'investissement projeté soit envisagé dans un pays «transparent sur le régime fiscal» et dont la législation «n'empêche pas l'échange d'informations permettant une totale coopération avec les autres Etats en matière judiciaire et fiscale».

Le pays où l'opérateur compte investir «ne doit pas être tolérant envers les sociétés écrans ayant une activité fictive», note la Banque d'Algérie qui ajoute que la législation des changes et la situation économique et sociale de ce pays doivent permettre le rapatriement des revenus générés.

Par ailleurs, la participation de l'opérateur économique algérien doit être supérieure à 10% des actions votantes composant le capital social de l'entité économique non-résidente.

Le financement du projet d'investissement à l'étranger doit nécessairement être assuré à partir des «ressources propres» de l'opérateur économique. Il est également mentionné que l'opérateur ou son représentant légal sont exclus dans le cas où ils sont inscrits au fichier national des fraudeurs ou au fichier des contrevenants à la législation et la réglementation.

La Banque d'Algérie insiste aussi sur le fait que tout opérateur économique, bénéficiant ou non du dispositif national de promotion des exportations, peut introduire une demande qui sera examinée «au regard de la viabilité de la balance des paiements». Pour ce qui est du montant du transfert de capitaux, il est fonction des recettes d'exportations et de la nature de l'investissement et ne saurait excéder la moyenne annuelle des recettes d'exportations rapatriées dans les délais réglementaires, durant les trois (3) dernières années précédant la demande.

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**

Directeur de la rédaction  
**Abdelmajid TAREB**  
3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**  
**E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**

**PUBLICITÉ : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 14 Novembre 2014 - 21 Moharram 1436 - N° 780 - Troisième année

## ALGÉRIE-EGYPTE

### M. Sellal reçu par le président égyptien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a été reçu jeudi au Caire par le président égyptien Abdel Fattah El-Sissi.

Cette audience s'est déroulée au Palais de l'Union, en présence de Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, Youcef Yousfi, ministre de l'Energie, Amara Benyoune, ministre du Commerce et Abdelmajid Tebboune, ministre de l'Habitat, de la ville et de l'urbanisme, ainsi que des membres de délégation égyptienne. M. Sellal avait, précédemment dans la jour-



née, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du soldat inconnu dans la ville de Nasr. M. Sellal était arrivé mercredi soir au Caire, pour co-présider jeudi avec son homologue égyptien, les travaux de la 7ème session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne.

### Sellal s'entretient avec son homologue égyptien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal s'est entretenu jeudi au Caire avec son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab.

L'entretien a, par la suite, été élargi aux délégations des deux pays. La délégation algérienne comprend le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, le ministre du Commerce, Amara Benyoune et le ministre de l'Habitat,

de l'urbanisme et de la ville, Abdelmajid Tebboune. La délégation égyptienne est composée du ministre des Affaires étrangères, Samih Chokri, du ministre de la coopération internationale, Nadila Al-Ahwani, du ministre du Pétrole, Cherif Ismail, du ministre des Transports, Hani Dahbi, du ministre du Commerce et de l'Industrie, Mounir Fakhri et du ministre de l'Habitat, Mustapha Madbouli.

## UN SEMI-REMORQUE SE RENVERSE SUR UN BUS DE TRANSPORT ENTRE GUÉ DE CONSTANTINE ET BARAKI

### 31 blessés

Trente et une personnes ont été blessées jeudi vers 13 heures dans un accident de circulation sur un chemin de wilaya entre la commune de Baraki et celle de Gué de Constantine, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident a été provoqué par un camion semi-remorque, qui s'est renversé sur un bus de transport de voyageurs, précise la même source.

«L'accident s'est produit au moment où le poids lourd, chargé de deux containers, tentait de doubler le bus de transport de voyageurs. Il s'est renversé ensuite sur l'autocar, avec sa cargaison», précise t-on. L'accident, qui



s'est produit sur le CW 14, reliant les communes de Gué de Constantine à celle de Baraki, n'a pas fait de morts, a ajouté la même source. Les blessés ont été évacués par les sapeurs pompiers et des ambulances de secteurs sanitaires proches. Les services de sécurité ont ouvert une enquête à la suite de ce sinistre.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Deux personnes arrêtées à Djanet (MDN)

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Djanet (4<sup>e</sup> région militaire) a arrêté mercredi deux contrebandiers de nationalité algérienne et saisi notamment un véhicule tout terrain, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Djanet (4<sup>e</sup> région militaire), a arrêté, le 12 novembre 2014 à 2h00 du matin, près de la localité d'El-Rakine, deux (2) contrebandiers de nationalité algérienne et a saisi un (1) véhicule tout-terrain, 250 litres de carburant et une somme d'argent estimée à 25.500 DA et 3.000 dinars libyens», a précisé la même source

dans un communiqué. Toujours au niveau du même secteur opérationnel, des éléments des Gardes-frontières «ont saisi dans l'après-midi du 11 novembre 2014, suite à une patrouille de reconnaissance à Tinalkom, une quantité considérable de denrées alimentaires destinée à la contrebande», a ajouté le communiqué.

Par ailleurs et au niveau du secteur opérationnel de In Guezzam (6<sup>e</sup> région militaire), des éléments de la gendarmerie nationale, «suite à une patrouille menée près des frontières, le 12 novembre 2014, ont saisi deux (2) véhicules chargés de denrées alimentaires destinées à la contrebande», a encore précisé le communiqué du MDN.

## SAHARA OCCIDENTAL-EUROPE

### L'APN participe à la 39<sup>e</sup> conférence de l'Eucoco

L'assemblée populaire nationale (APN) participe les 14 et 15 novembre à Madrid (Espagne) à la 39<sup>e</sup> conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du parlement.

La conférence constituera un espace de concertation sur la solidarité avec le peuple sahraoui en Espagne et dans les autres pays du monde, ajoute la même source.

L'APN sera représentée à cette rencontre par, notamment, la présidente du groupe d'amitié Algérie-Sahara occidental, Saida Brahim Bounab et le président du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), Filali Ghouini.

Les travaux seront articulés autour d'ateliers sur les thèmes suivants: droits de l'homme, les médias, les ressources naturelles, la femme et la jeunesse, la culture et les sports le muri et les victimes des mines.

L'édition de Madrid passera en revue le bilan des activités de l'année écoulée et définira la stratégie à adopter pour faire respecter les droits de l'homme au Sahara occidental conformément aux décisions de l'ONU.

## Suspension de l'alimentation en eau potable dimanche et lundi dans quatre communes d'Alger (SEAAL)

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans quatre communes d'Alger de dimanche (18h00) à lundi (2h00), indique jeudi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

Cette suspension touchera les communes d'El Madania, Alger Centre (en partie), Sidi M'Hamed (en partie) et la commune d'El Mouradia (en partie).

Les travaux concernent l'installation d'une vanne sur une canalisation principale de production, dans le cadre de la mise en service d'un nouveau complexe hydraulique, en vue d'améliorer la desserte en eau des clients de la SEAAL, précise la même source.

SEAAL assure que la situation se rétablira progressivement dès la fin des travaux, soulignant qu'un dispositif de citerne sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.